



L'INSERTION, UN PARADIGME A CONSTRUIRE

Contribution à une recension des recherches et des études
réalisées entre 1975 et 1990 sur le thème de l'insertion des jeunes

Sou1991-738

Michel LEGROS

Christine LE CLAINCHE

**Département " Evaluation
des politiques sociales"**

L'insertion, un paradigme à
construire / Michel Legros,
Christine Le Clainche. (Janv.
1991).

JANVIER 1991

CREDOC•Bibliothèque





L'INSERTION, UN PARADIGME A CONSTRUIRE

Contribution à une recension des recherches et des études
réalisées entre 1975 et 1990 sur le thème de l'insertion des jeunes

Michel LEGROS

Christine LE CLAINCHE

Département " Evaluation
des politiques sociales"

JANVIER 1991

S O M M A I R E

	Page
PRESENTATION	4
Premier chapitre	
ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE : PROJET ET METHODE	6
1 - EVALUER LES POLITIQUES D'INSERTION SOCIALE DES ADOLESCENTS EN DIFFICULTES	6
2 - UN DOUBLE CHAMP : L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DELINQUANTE	7
3 - LES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES.	8
4 - METHODE DE RECUEIL DES INFORMATIONS	9
5 - DE L'INSERTION A LA CONNAISSANCE DES POPULATIONS	10
Deuxième chapitre	
LES PRINCIPALES PROBLEMATIQUES	11
1 - L'IMPERIALISME ETIOLOGIQUE	11
1-1 Biologie et génétique	12
1-2 La rupture dans le processus de socialisation primaire et les facteurs d'origine psychologique	12
1-3 Le rôle des facteurs socio-culturels	13
2 - ENTRE TRAITEMENT ET ORGANISATION : LES INSTITUTIONS	15
2-1 Institutions et travail social ou comment traiter la délinquance	15
2-2 L'institution comme organisation et les distorsions dans son mode de fonctionnement	16
2-3 Le rôle du contrôle social dans la production de la déviance	16

	3 - LES PARADIGMES ESSENTIELS	17
	3-1 La récurrence du concept d'insertion	18
	3-2 L'insertion entre l'individuel et le collectif	18
	3-3 Entre prévention et traitement, la question de la réversibilité	19
Troisième chapitre	SAVOIRS, REGARDS ET METHODES	21
	1 - DES SAVOIRS INEGAUX	21
	1-1 La dominante sociologique	21
	1-2 La psychologie, un hors champ d'importance	22
	1-3 Des approches mineures : économie et ethnographie	23
	1-4 Le droit, ancienneté et renouveau.	23
	2 - L'EVOLUTION DES REGARDS	24
	3 - LE CHOIX DES METHODES	24
Quatrième chapitre	L'INSERTION, UN CONCEPT A CONSTRUIRE	26
	1 - L'INSERTION, UN PARCOURS	26
	1-1 Un concept pluri dimensionnel	27
	1-2 Des instruments et des critères d'objectivation	29
	2 - L'INSERTION COMME DISPOSITIF	34
	2-1 L'action préventive	35
	2-2 L'action curative et assistancielle	37
	2-3 L'action coercitive	38
	3 - L'INSERTION COMME ECO-SYSTEME	39
	3-1 La constitution de repères dans les lieux de vie : de la famille à la ville	39
	3-2 Réconcilier l'adolescent avec son environnement	41
	4 - L'INSERTION COMME COMPETENCES	41
	4-1 Insertion et compétences professionnelles	41
	4-2 Les compétences sociales	42
ANNEXE	REPERTOIRE BIBLIOGRAPHIQUE	44

PRESENTATION

La connaissance procède par à-coups et controverses. Elle naît de l'opposition des points de vue et bien des polémiques, aujourd'hui dérisoires, ont permis de mieux comprendre la réalité d'une époque ou d'apporter une solution aux interrogations d'un moment. Aussi, et dans quelque domaine que ce soit, un bilan des connaissances revêt toujours la fragilité du regard arrêté. Aux incertitudes de la mémoire viennent s'ajouter les risques d'une présence trop forte lorsque le temps n'a pas encore suscité les frontières entre l'essentiel et l'accessoire.

Sachant bien qu'il nous serait difficile de nous départir de nos repères, nous avons essayé au-delà de l'inventaire des travaux, de mettre en perspective les courants et les problématiques, les questions et les résultats, les méthodes et les incertitudes des auteurs. La diversification de ces approches ne suffit pas à garantir une totale objectivité, puisse-t-elle simplement y concourir.

A partir d'une commande présentée par l'Inspection Générale des Finances, par l'Inspection Générale des Affaires Sociales et par l'Inspection de la Protection Judiciaire de la Jeunesse visant à recenser et à analyser les travaux d'études et de recherches dans les domaines de l'Aide Sociale à l'Enfance et de la Jeunesse Délinquante, le CREDOC a engagé un travail de recueil bibliographique et de synthèse de documentation. Cette note présente les premiers résultats de ce travail concernant la dimension insertion de ces études. Les travaux relatifs à la connaissance des populations seront présentés ultérieurement et joints à ce texte pour constituer le rapport final.

La première partie de cette note de synthèse décrit le projet d'analyse bibliographique tel qu'il a été demandé au département "Evaluation des Politiques Sociales" du CREDOC. La deuxième partie précise les principales problématiques rencontrées au cours du travail. Un troisième chapitre est consacré aux savoirs et aux méthodes utilisées par les auteurs. Le dernier chapitre, situe l'insertion dans l'ensemble des travaux analysés.

I - ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE : PROJET ET METHODE

Il n'existe pas de définition communément admise de l'insertion et le qualificatif "flou" se retrouve souvent accolé au vocable "insertion" (MACLOUF, 1990). Les définitions utilisables, multiples et incertaines, proviennent des dispositifs de prise en charge des populations ou, de manière parcellaire, émanent de certaines études et recherches. Ce n'est pas le moindre problème d'une évaluation que de ne pas savoir définir ce qui est à évaluer. Ainsi la recension dans les différents travaux d'études et de recherche d'une définition et surtout, des critères de l'insertion constitue l'aspect principal de cette note. Rappeler la demande faite au CREDOC et décrire les principales étapes parcourues pour aboutir à ce premier résultat sont les préalables obligés à la présentation des critères de l'insertion. Ce souci de transparence est d'autant plus utile qu'il s'avère, au terme de cette première phase d'étude, que la notion d'insertion, ne fait l'objet, ni dans la forme, ni dans le fond, d'un large accord entre les auteurs.

1 - EVALUER LES POLITIQUES D'INSERTION SOCIALE DES ADOLESCENTS EN DIFFICULTE

L'évaluation des politiques d'insertion sociale des adolescents en difficulté constitue l'objectif final de l'investigation menée conjointement par l'Inspection Générale des Finances, l'Inspection Générales des Affaires Sociales et l'Inspection de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ce projet d'évaluation vise à approfondir la connaissance des populations concernées, à essayer de mesurer les différents critères de l'insertion sociale et à proposer des améliorations aux dispositifs évalués.

Concernant ces dispositifs et les populations qu'ils prennent en charge, la littérature semble féconde et rencontre parfois un réel succès médiatique lorsqu'elle se fait le témoin de la souffrance d'enfants ou d'adolescents (LAHAYE, 1987). A côté de ces publications dont il serait intéressant d'analyser les raisons du large écho qu'elles peuvent rencontrer dans le public, existe une abondante littérature à caractère scientifique ou

professionnel. L'inventaire de cette production et l'analyse des travaux pouvant servir de support pour le montage des études évaluatives constituaient les premières étapes de l'examen de l'état des connaissances relativement au champ à évaluer. Un rapide examen de quelques fichiers documentaires et l'interrogation d'une base de données dans le domaine des sciences sociales ont fait apparaître la très grande importance quantitative des publications dans ce secteur. Pour répondre à la commande qui nous était adressée, nous avons opéré un premier tri en ne sélectionnant que les travaux ayant un rapport à la définition des populations et à l'insertion des adolescents et des jeunes adultes.

Evaluer l'insertion de populations suppose que soient adoptés des critères d'insertion et proposés des instruments de mesure. La grille de lecture adoptée ici a tenté de repérer ces éléments de manière à rendre plus nets les contours d'un concept bien mal délimité par les auteurs et les textes légaux. Or, si les travaux portant sur les populations prises en charge s'avèrent assez nombreux, le nombre de contributions sur l'insertion reste très faible, et rares sont les travaux exclusivement consacrés à ce thème. Après une décennie passée à construire des dispositifs d'insertion, il semblerait que la recherche ne se soit que difficilement saisie de cet objet.

2 - UN DOUBLE CHAMP: L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DELINQUANTE

En 1975, Michel FOUCAULT publiait "Surveiller et Punir", ouvrage qui, à défaut de renouveler totalement la réflexion dans ce champ du traitement social de la déviance, connut un réel succès et stimula bon nombre de débats. A la fin de l'année 1990, le CREAL de Lyon et différents organismes associés esquissaient, au cours d'un colloque, le bilan de 10 années d'exercice de l'Aide Sociale à l'Enfance après la publication du rapport BIANCO - LAMY. Ce choix, pour arbitraire qu'il soit, de notre part, marque bien la période 1975 -1990 sur laquelle portent nos investigations et témoigne aussi des évolutions qui ont pu se produire dans cette période, lorsqu'aux essais de synthèse philosophico-historiques succèdent des réflexions où le pragmatisme l'emporte.

A ce premier découpage dans le temps qui marque le champ de notre investigation, il faut ajouter deux autres frontières. La première est liée à l'âge des populations et la seconde aux dispositifs institutionnels. Dans les deux cas, il nous faut nous expliquer de quelques débordements.

Le projet d'évaluation présenté par les Inspections Générales concerne des adolescents. La limite inférieure de cet âge est situé dans le cas présent à 13 ans. Si dans le domaine de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, cette limite constitue bien la borne inférieure, il n'en va pas de même pour l'Aide Sociale à l'Enfance où la majorité des travaux s'intéresse aux événements qui surgissent dans la petite enfance et l'âge de 13 ans apparaîtrait plutôt comme trop élevé. La limite supérieure devrait se situer lorsque les adolescents deviennent de jeunes adultes et quittent ces dispositifs sociaux. Toutefois, la réussite d'un processus d'insertion doit s'apprécier dans le temps et il serait mal venu de négliger des travaux portant sur les entrées tardives dans la vie active.

La protection de l'enfance en danger s'exerce par le biais des services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Ces deux dispositifs sociaux délimitent a priori le cadre de notre travail. Il paraît toutefois utile de pouvoir s'extraire de ce cadre dans au moins deux situations. D'abord, il faut noter que les dispositifs d'insertion mis en place par l'Etat et les Collectivités territoriales ont une vocation généraliste et ne s'adressent pas exclusivement aux adolescents en difficulté au sens de l'ASE ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ensuite, il faut savoir que des professionnels du secteur social peuvent avoir, dans le cadre de leurs missions ou de leurs études et recherches, à connaître des adolescents en difficulté, cette fois au sens ASE ou PJJ, tout en restant en dehors de ces dispositifs, c'est le cas, par exemple, des études portant sur la clientèle des services sociaux exerçant dans le cas de la polyvalence de secteur.

3 - LES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Pour constituer notre bibliographie, nous avons eu recours aux circuits usuels de recueil d'informations.

Le recensement du fonds documentaire de la bibliothèque du CREDOC nous a permis d'avoir un premier aperçu de la connaissance et des contributions scientifiques relatives au thème retenu. Grâce à la gestion d'une base de données de littérature grise assurée dans le cadre de la CNAF, nous avons pu rendre compte de travaux ne figurant pas parmi les sources de références classiques. Pour la suite de la procédure, nous avons utilisé les informations des principales bases de données à caractère scientifique :

- Francis et Pascal, les deux bases de données du CNRS,

- les fonds documentaires des bibliothèques du Centre de Recherche Interdisciplinaire de Vauresson (CRIV) et du Centre Technique National d'Etudes et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations (CTNERHI).

Les réseaux professionnels nous ont fourni des références plus ciblées sur les pratiques et les expériences de terrain, c'est le cas de la base DIGA du Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée (CNLAPS.), de la base de données du Centre International de l'Enfance (CIE).

Afin de compléter la liste des ouvrages déjà recueillie, nous avons fait appel à la collaboration des principaux centres de recherches à Paris comme en Province dont les activités et les travaux recoupaient nos objectifs. Les publications du CRIV et celles du CTNERHI nous ont fourni un matériau important, même si les aspects relatifs à l'insertion ne font pas l'objet de la majorité de leurs travaux. L'Association Française de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et sa revue La Sauvegarde de l'Enfance nous a apporté un certain nombre d'informations davantage centrées sur la prise en charge des jeunes en établissements avec un grand nombre d'enquêtes à caractère psycho-sociologiques. Des études locales ont été obtenues auprès des CREAI notamment.

Signalons enfin que quelques uns des ouvrages sélectionnés, a priori, n'ont cependant pas pu être étudiés du fait de l'importance des délais de commande, cela sera effectué pour le rapport final.

4 - METHODE DE RECUEIL DES INFORMATIONS

Le compte rendu des ouvrages et articles sélectionnés nous a conduit à recenser les informations relatives aux populations et à l'insertion sous forme de fiches descriptives. Ces fiches référencent aussi, comme il est d'usage, les caractéristiques de l'édition (nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, éditeur, date etc...). Les concepts clés autour desquels s'organisent les travaux, sont également notifiés ainsi que la méthodologie employée par le ou les auteurs des ouvrages. Nous avons ainsi référencé quelque 180 volumes ou articles ayant rapport au thème privilégié. Afin de valider la classification, nous aurons recours compte tenu de la brièveté des délais à la méthode dite "du groupe d'experts". La liste des écrits recueillis sera soumise à une dizaine de personnalités, à charge pour ces dernières d'indiquer leur avis sur l'intérêt professionnel et intellectuel des travaux présentés. Le

recueil de ces avis permettra de construire un indice de notoriété et un indice de pertinence par rapport au champ traité.

5 - DE L'INSERTION A LA CONNAISSANCE DES POPULATIONS

Conformément à la demande des Inspections Générales, nous présentons ici une synthèse des différents travaux relatifs à l'insertion. Cette note sera complétée, à partir d'une base bibliographique légèrement étendue à l'étude des travaux consacrés au profil des populations. Le document final comprendra outre la description des publics pris en charge une série d'annexes composées des fiches que nous évoquions plus haut décrivant les caractéristiques des travaux inventoriés. Chaque fiche - une pour chaque étude - comportera un résumé des conceptions du ou des auteurs sur l'insertion et des analyses relatives aux publics. Elle sera complétée par une note d'appréciation de la validité des résultats.

II - LES PRINCIPALES PROBLEMATIQUES

L'insertion est bien loin de constituer la clé primordiale pour pénétrer dans l'ensemble des études et recherches. Pourquoi sont-ils délinquants ? Pourquoi des mères abandonnent-elles leurs enfants ? Qui de la société ou de la personnalité porte le poids des origines de la déviance ? La liste des questions de cette nature occuperait de longues pages et s'il fallait résumer ce questionnement initial et majoritaire, il faudrait parler d'une prédominance quasi absolue du thème de la causalité. Ce discours est tellement présent dans les travaux qu'il nous semble impossible de le négliger tant les chercheurs et les professionnels qui se confronteront à la mise en oeuvre des évaluations ne pourront manquer, à un moment où un autre d'être happés par cette problématique étiologique.

Une seconde question domine et conduit les auteurs à s'interroger sur la place des institutions, des établissements et plus généralement des politiques sociales dans le traitement de la déviance.

Enfin, lorsqu'apparaît la question de l'insertion dans cet ensemble de problématiques, il n'est pas possible de distinguer un aspect dominant. Les contributions oscillent entre deux problématiques, l'une portant sur les rapports entre individuel et collectif et l'autre posant la question de la réversibilité des processus d'insertion ou de désinsertion.

1 - L'IMPERIALISME ETIOLOGIQUE

L'analyse des facteurs producteurs de déviance, tout comme les motifs des placements et des prises en charge institutionnelles ne constituent pas l'essence du sujet qui nous occupe, mais la majorité des travaux relatifs à la délinquance ou à la déviance font la part belle à leur étiologie, aussi, nous a-t-il semblé indispensable d'en rappeler les principaux aspects. Nous insistons toutefois sur le fait que ces quelques rappels ne

prétendent nullement être exhaustifs que ce soit dans leurs développements comme dans la citation de ceux qui en sont les auteurs.

C'est, en effet, la recherche des causes qui figure comme préoccupation centrale des travaux publiés relativement à la délinquance et ce jusqu'au début des années 80. Facteurs socio-culturels, carences affectives génèrent des déviances encore accentuées par l'étiquetage issue des interventions institutionnelles selon la théorie dite du contrôle social. Largement minoritaires, les thèses physio-génétiques se maintiennent encore dans quelques travaux.

1-1. Biologie et génétique

Les travaux issus de ce courant sont relativement marginaux durant la période d'investigation que nous avons retenue. Sans doute, la production a-t-elle été plus intense dans les années 60 et le début des années 70 à la suite des publications américaines et notamment des travaux de Patricia JACOBS (1965). Il apparaît, en effet, que le déterminisme génétique pour certaines déviances peut-être démontré au même titre que d'autres soulignés par la psychologie, la sociologie ou l'économie (LEJEUNE, 1972). Dans l'étiologie de la délinquance, l'hérédité est invoquée avec beaucoup de suspicion par le sens commun. Toutefois de nombreuses études ont montré l'existence de psychopathologies dues à des aberrations chromosomiques (l'existence de 47 ou 48 chromosomes, avec un caryotype XYY par exemple). Quentin DEBRAY relevait dans Génétique et psychiatrie (1972) que 2% de la délinquance pouvait ainsi être imputée à des anomalies génétiques, mais il ajoutait également que le facteur conditionnel joue souvent en interaction avec le facteur constitutionnel pour expliquer l'émergence de comportements délinquants .

1-2. La rupture dans le processus de socialisation primaire et les facteurs d'origine psychologique

Si la massification des troubles sociaux dans les processus d'insertion a pu, dans les dix dernières années, déplacer le regard étiologique de l'individuel au collectif, nombreux sont encore les travaux qui prêtent toute leur attention aux ruptures, à l'absence de liens relationnels établis dans la petite enfance ou à la distorsion dans les processus d'attachement générateurs de comportements symptômes d'inadaptation: extraversion, incapacité à observer des règles, à établir des relations personnelles et affectives durables et satisfaisantes. Nous n'avons pas systématiquement retenu ces études puisqu'elles se trouvaient hors du champ de notre étude mais, tout au long de nos lectures, nous avons pu

remarquer qu'elles constituaient une somme importante d'écrits dont certains dépassaient le point de vue clinique pour utiliser des techniques de suivi longitudinal ou d'analyse rétrospective dégagant des critères de dangerosité de situations familiales (BOURGUIGNON, 1984).

L'objet d'un second groupe de travaux consiste à expliquer la genèse de la déviance par les difficultés de socialisation qui apparaissent à l'adolescence. Les problèmes qui surgissent alors sont bien souvent latents et éclatent dans une période où la recherche d'identification tant individuelle que sociale s'effectue dans un climat conflictuel et de tentation transgressive (revues de l'AFSEA). Si l'adolescent ne trouve pas dans sa famille un contexte suffisamment stable et compréhensif, les ruptures risquent de devenir inéluctables (LADSOUS et Alii, 1981).

Si les approches en termes de contrôle social peuvent, elles aussi, s'inscrire dans une perspective étiologique, leur spécificité et leur portée font que nous préférons traiter leur apport de manière spécifique.

1-3. Le rôle des facteurs socio-culturels

Lorsque les facteurs socio-culturels sont mis en avant pour expliquer l'émergence de conduites déviantes, ils ne constituent jamais une cause unique capable de générer l'acte délictueux. Les aspects socio-culturels figurent comme éléments parmi d'autres susceptibles de favoriser le processus de marginalisation.

Issus de milieux sociaux défavorisés, les jeunes ne trouvent dans leur famille ni l'héritage socio-culturel nécessaire à l'intégration sociale (LECOMTE-LAHAIE, 1976) ni les instruments de développement et de régulation. L'analyse des causes de placement en institution montre l'importance des ruptures familiales, de l'inaptitude des parents à éduquer leurs enfants (Revues de l'AFSEA, 1976 et octobre 1986; BAILLON, DRUENNE, LEPASTIER, NATHANSON, 1982). L'instabilité affective du couple, les conflits conjugaux, l'alcoolisme, la prostitution, les conflits entre les parents et les enfants, les troubles psychiatriques, la déficience intellectuelle des parents, leur instabilité professionnelle, les difficultés économiques, les mauvais traitements et les sévices etc...(CHAZAL de MAURIAC, ALLEE, PITAUD, 1979; MIGNACA, GUERS, PITHON, DEMAILLY, 1989) constituent les facteurs le plus souvent analysés pour rendre compte des comportements délinquants. Si l'on cherche à qualifier les caractéristiques les plus fréquemment observées, le constat d'un niveau socio-économique faible, d'un grand nombre d'enfants par famille, d'un habitat

urbain souvent précaire, d'un pourcentage élevé d'étrangers apparaît régulièrement dans les différents travaux. A ces facteurs s'ajoutent les difficultés scolaires, qui leur sont souvent liées.

L'opinion publique a coutume d'invoquer les facteurs dûs aux difficultés économiques et à l'environnement urbain pour expliquer la délinquance, mais les travaux traitant de l'articulation entre chômage et délinquance restent encore peu nombreux et c'est toujours avec prudence qu'une telle liaison est mise en évidence. Il semble - mais alors la logique est renversée - qu'on ait parmi les délinquants une proportion élevée de chômeurs. (LEW-FAI, LAGREE, 1988).

Concernant la liaison habitat, urbanisation et délinquance, on aboutit effectivement à des conclusions positives. La co-occurrence d'un taux de criminalité ou de délinquance plus élevé avec l'importance des agglomérations est relevée notamment dans le rapport BONNEMAISON (1982) Les explications font alors référence :

- au besoin des jeunes d'établir un espace social leur permettant de retrouver une identité. L'appropriation des lieux s'effectue souvent sur le mode violent,
- à la désorganisation sociale induite par la confrontation de modèles culturels différents rendant difficile l'intégration de nouvelles populations,.
- à la ségrégation sociale et aux inégalités économiques qui les génèrent (LAGREE, LEW-FAI, 1988).

D'une manière générale, les auteurs s'accordent le plus souvent pour reconnaître qu'il n'existe pas de causes univoques à la délinquance. L'aspect pluridimensionnel de ses fondements est partout mis en relief. Jean-Charles LAGREE et Paula LEW-FAI (1988) remarquent toutefois que l'absence d'utilisation de méthodes, telles que l'analyse structurelle des interférences susceptibles de faire surgir l'effet spécifique de chacune des variables en cause et leur interaction, réduit la portée de ces travaux et particulièrement dans le cas de rapports délinquance-chômage et habitat urbain.

2 - ENTRE TRAITEMENT ET ORGANISATION : LES INSTITUTIONS

Les études sur l'analyse des institutions prennent aussi une place importante dans les travaux sur la délinquance. La majorité des auteurs décrivent les pratiques rééducatives, les formes de prises en charge (CHEVALIER, 1989) et souvent, usent de ces terrains pour conduire une interrogation sur le travail social ou le discours qu'il suscite (ROSSIGNOL, 1988; MORVAN, 1988 ; Actes du Colloque de l'OREAG, 1989, Informations sociales, numéros 1 et 2, 1990). D'autres auteurs, plus proches de l'analyse des organisations mettent l'accent sur les modes de fonctionnement et les distorsions qui apparaissent dans les institutions. S'ouvre alors une réflexion sur la dimension innovante dans les organisations sociales (CHEVREUSE, 1979). Enfin, ces travaux montrent comment l'intervention des institutions, produit ou accentue les comportements déviants. Il s'agit là d'une approche connue sous le nom de théorie du contrôle social, très fertile vers la fin des années 70, qui remet en cause les fondements même des pratiques institutionnelles.

2-1. Institution et travail social ou comment traiter la délinquance ?

La prise en charge institutionnelle fait l'objet de multiples contributions relatives à la déviance et si certaines s'accordent sur la nécessité de changements dans les modalités de prise en charge, il n'apparaît cependant pas de modèle totalement consensuel. De la description d'un système, on atteint très vite la dimension critique d'une institution éprouvant des difficultés à s'adapter aux changements de paradigmes auxquels conduisent les évolutions de la délinquance. Ainsi l'étude des institutions se transforme le plus souvent en une critique de l'institutionnalité. Il ne faut pas s'étonner alors qu'apparaisse à la fin des années 70 un mouvement d'idées valorisant le non-institutionnel. Certains auteurs, chercheurs ou professionnels proposent de développer les petites structures intermédiaires en milieu ouvert conjointement à une individualisation des relations en adéquation avec les besoins spécifiques des individus (CIRBA, 1982). Il s'agit, dans cette perspective de tendre davantage à l'ouverture du système institutionnel vers d'autres systèmes afin que soit évitée la "reproduction sociale des inadaptations" (GAUDIN, PERCELOT, 1979) et que s'opère finalement une véritable désinstitutionnalisation des prises en charge.

Des années 70 où l'aspect psychologique domine dans l'approche du traitement de la délinquance, on s'achemine, ou plus exactement, on revient vers une démarche plus fondamentalement centrée sur le caractère pédagogique de ce traitement. Le travailleur social n'est plus ce "technicien de la relation", il devient aussi pédagogue, ce qui implique aussi que soit "réintroduite la fonction d'autorité" (FAVART, 1985; BOUIN, 1990.)

L'introduction des méthodes stochastiques dans l'analyse des conduites délinquantes tend à prouver que la polarisation sur les aspects passés des sujets délinquants n'est pas à même d'expliquer le "passage à l'acte" et qu'il convient plutôt de considérer la période immédiatement antérieure. Ce constat appelle donc de nouvelles modalités de prises en charge axées davantage sur l'éducatif et nécessitant une formation préalable des éducateurs. Le rejet systématique de l'institution comme celui d'une approche clinique du traitement de la délinquance ne semble pas la solution et sans doute "la gageure à relever dans les années à venir sera-t-elle précisément de rendre la fonction clinique opérationnelle dans le cadre institutionnel" (FAVART, 1985). Il n'est sans doute pas fortuit que les Cahiers du CRIV aient justement consacré un de leurs numéros " à l'approche historique de la clinique à l'Education Surveillée, (1990)". Modification supplémentaire, au milieu de la dernière décennie, l'intervention sociale prend en charge, progressivement, une partie de l'insertion économique, à côté des professionnels du développement (EME, 1988).

2-2. L'institution comme organisation et les distorsions dans son mode de fonctionnement

L'institution comme organisation est un lieu de socialisation (LABOUNOUX,1988), elle est aussi le lieu de confrontation des divergences. S'agissant des institutions d'aide sociale, un même champ se trouve assigné à une multitude d'organismes, et de structures dont les logiques diffèrent. L'imprécision des missions ou encore le manque de coordination débouchent parfois sur l'inertie, l'inefficacité. Tous les auteurs plus spécialement dans les années récentes, font ce constat (JOEL, CHARVET-PROTAT, 1990).

2-3. Le rôle du contrôle social dans la production de la déviance

C'est à la suite des travaux de Michel FOUCAULT (1975) et surtout de Philippe ROBERT(1976) que les réflexions sur le contrôle social se développent en France, ce thème ayant fait son apparition dans la sociologie américaine des années 20. Le contrôle social naît dans les institutions sociales et judiciaires et ce, conjointement avec une moindre sévérité du Code Pénal. Peu à peu, il remplace la persuasion sociale qu'imposait jadis le poids des traditions et des coutumes (Van BOSTRAETEN,1978). Mais comment opère t-il ? L'idéologie dominante ou l'institution mettent en oeuvre les moyens dont elles disposent pour que les individus répondent à leurs attentes ou se plient aux normes qu'elles imposent. En se développant les institutions, officielles ou privées, créent de nouveaux besoins constituant autant d'obligations. Mais le contrôle social n'est pas exclusivement dû à l'institution, il s'exerce, aussi, au niveau des relations individuelles et spécifiquement dans les rapports

jeunes-adultes. Les relations intergénérationnelles se nouent dans un rapport pédagogique qui est toujours un rapport de subordination suscitant de fait l'insubordination, la contrevenance, la désobéissance et la transgression. "En quelque sorte, écartés des situations où ils pourraient prouver leur maturité, les jeunes sont confinés dans leur statut d'individus immatures et irresponsables" (MALHERBE, 1978). La jeunesse est alors considérée comme déviante et assignée dans un rôle qui l'empêche d'acquérir sa propre identité (SELOSSE, 1983), elle fait l'objet d'une surveillance de la part des adultes afin "de la protéger d'elle même ainsi que des influences néfastes de la société "(MALHERBE, 1978).

"Étiquetés", incités à reproduire le rôle qu'on entend leur faire jouer, les jeunes font aussi l'objet d'une prise en charge institutionnelle qui les renvoie d'organisations en organisations. Ainsi, l'échec de la capacité intégrative des organisations de masse (école, etc...) entraîne la création d'organisations spécialisées dont l'échec va à son tour engendrer d'autres structures qui accueilleront ceux que les précédentes n'auront pas réussi à assimiler. Ces jeunes seront finalement considérés comme déviants non pas tant à cause de leurs comportements que du fait de la non adéquation des valeurs qu'ils représentent aux normes prédéfinies par l'organisation elle-même. Ainsi, "marginalisés relativement aux normes, exclus au regard du droit" (TALEGHANI, 1978), les jeunes deviennent déviants .

Le contrôle social appliqué à la déviance explique donc sa production par le jugement social et par l'étiquetage institutionnel (LECOMTE-LAHAIE, 1976; MALHERBE, TALEGHANI, VAN BOSTRATEN, SELOSSE, 1978; BAUER, 1981; PITROU, 1983; SELOSSE, 1983) et les réflexions qu'il suscite conduisent pour finir à une interrogation sur les fonctions de la déviance. Ces jeunes déviants ne seraient-ils pas en définitive une chance pour la société en mutation ? En organisant la "gestion institutionnalisée de la déviance", on prive la société de certaines ressources qui permettraient la remise en cause et la régénération de ses mécanismes de régulation (SELOSSE, 1983).

3 - LES PARADIGMES ESSENTIELS

Parce qu'ils conduisent des études et des recherches sur les conduites et les dispositifs d'insertion, les chercheurs tentent, chacun à leur manière, de penser l'insertion comme idée, comme concept. L'analyse de ces démarches peut, de manière paradoxale, s'interpréter en termes de trop plein ou d'absence relative. Trop plein, si l'on considère que le concept d'insertion -lato sensu- est profondément récurrent dans la pensée sociale, absence, si l'on admet que l'insertion -stricto-sensu- n'a pas donné naissance à une

floraison de recherches théoriques, tout au plus à quelques différentes manières de réfléchir la notion d'insertion.

3-1. La récurrence du concept d'insertion

Les sociétés qui n'évoluent pas vers un degré supérieur d'intégration de leurs membres se condamnent à la désagrégation. L'idée traverse les sciences sociales depuis les travaux des pères fondateurs (DURKHEIM, 1897) jusqu'à ceux, plus récents et plus spécialisés des auteurs anglo-américains (TURNER, 1990). Comprendre les forces reliant les individus entre eux et décrire les mécanismes qui, assurent la solidité des trames sociales constituent les projets d'une large partie des théoriciens des sciences sociales. De DURKHEIM à WEBER, de PARSONS à CROZIER, les sociologues n'ont cessé d'interroger la force du lien social durant les cent dernières années.

Dans le domaine des politiques sociales, la récurrence est semblable. Affaire de handicaps (ALFANDARI, 1990) l'insertion professionnelle échappe à ce domaine pour élargir son champ et devenir une politique sociale d'insertion appliquée à la vieillesse (GUILLEMARD, 1980, 1986) ou aux étrangers (LEBON, 1983). Là encore, depuis une centaine d'année la question de l'insertion ou de l'intégration hante les politiques sociales à côté d'autres questions telles que la réduction des inégalités ou la protection contre les incertitudes de la vie.

3-2. L'insertion entre l'individuel et le collectif.

L'insertio se disait étymologiquement du feuillet que l'on glisse dans le livre ou du greffon que l'on place sous l'écorce. Insertion n'est pas intégration. Dans le premier cas, il s'agit de faire se rencontrer l'unique et le collectif, dans le second, il faut brasser des catégories distinctes dans l'attente du mélange et de l'homogénéité. Insérer une personne handicapée dans un milieu professionnel, permettre à un enfant de se socialiser dans un univers d'adultes, l'insertion comme métaphore fait passer de l'individuel au collectif. L'étonnant est que Bertrand SCHWARTZ (1982) ait utilisé précisément ce terme à contre emploi étymologique pour qualifier d'insertion la difficulté d'une fraction de la jeunesse à trouver une place professionnelle sur un marché du travail. Il faut probablement y voir le signe d'un retournement de perspective. Jusqu'au début des années 80, l'intégration peut désigner le processus qui conduit un groupe social, handicapés, personnes âgées, rapatriés d'Afrique du Nord, etc... à partager les modes de vie et les valeurs d'un autre groupe tout en lui apportant une part des siennes. L'insertion, concept rarement utilisé, désigne le rapport

individu-collectif. Lorsque, parmi les premiers, Bertrand SCHWARTZ utilise ce terme, il le prend dans son sens classique mais l'applique à un problème qui devrait logiquement se traiter en termes d'intégration en fonction de la massification du problème. L'usage des concepts n'est pas aussi simple et rappelons que lorsque DURKHEIM évoquait le problème du suicide, il utilisait le concept d'intégration sociale pour désigner le rapport qu'entretient un individu avec son environnement.

Pour les travailleurs sociaux, la reconnaissance de l'enfant ou de l'adolescent comme une personne unique marque un progrès par rapport aux époques antérieures. Le traitement de la délinquance, la prise en charge de l'enfant placé s'opèrent sur un modèle clinique et individualisé. Or, à partir des années 80, l'insertion des jeunes devient un problème collectif. Il est symptomatique que nous n'ayons guère trouvé de travaux portant sur l'insertion des adolescents de l'ASE ou des jeunes délinquants, dissimulés que les problèmes de ces jeunes se trouvent dans la masse des problèmes rencontrés par une large fraction des jeunes. L'insertion sociale et professionnelle est élucidée le plus souvent pour les jeunes qui sortent, exclus du système de formation; parmi eux, indistincts, se trouvent les jeunes de l'A.S.E. ou ceux pris en charge par la Justice.

3-3. Entre prévention et traitement la question de la réversibilité.

Issue probablement de temps plus anciens, l'idée de l'incertitude des résultats de l'intervention sociale transparaît dans de nombreux écrits professionnels et dans certaines études et recherches. Au nom de cette incertitude sur la capacité à réinsérer ou à insérer, de nombreux auteurs ont mis l'accent non sur le traitement mais sur la prévention. Ainsi, dans les années 70, un double mouvement existe qui, d'une part dénie aux établissements une réelle efficacité et, d'autre part, insiste sur le rôle, en amont, de la prévention et de l'intervention. Cette réflexion s'appuie, par ailleurs, sur un savoir de type analytique et ethologique, qui fait des processus d'attachement précoce (MONTAGNER, 1988) la clé essentielle, voire unique, des errances et des pathologies de la vie à venir, de ces relations mères enfants troublées sortiraient les incapacités de l'enfant et de l'âge d'homme. Pascal QUIGNARD (1990) résume d'un trait cette perspective en écrivant que "c'est un débris de mère qui règne sur un enfant qui coule".

Sans dénier totalement l'importance de ces attachements familiaux pour la vie ultérieure, un ensemble de travaux remet en question, en s'appuyant sur des méthodes solides, l'idée de l'irréversibilité des carences affectives (LEPAGE-CHABRIAIS, 1982; DELTAGLIA, 1979 et surtout CORBILLON, 1987-1990). Si des événements traumatisants

sont bien une source de risques (BOURGUIGNON), les études récentes montrent que de telles expériences ne compromettent pas irréversiblement le développement de la personnalité (QUINTON, 1989 ; DUYME, CHIVOT, 1989).

III - SAVOIRS, REGARDS ET METHODES

Pour parler de l'insertion, la démarche de connaissance n'est guère transversale aux différents corps de savoirs, cependant, d'une discipline à l'autre, les investissements sont profondément dissemblables. Cette hétérogénéité est aussi celle des périodes et des méthodes.

1 - DES SAVOIRS INEGAUX

S'il arrive aux historiens ou aux philosophes situant leurs travaux dans une perspective historique (FOUCAULT, 1975) d'aborder les sujets qui nous préoccupent ici, leurs contributions sortent du champ qui nous était assigné. Par ailleurs, si leur importance ne se mesure pas à l'aune du nombre de volumes parus, force est de reconnaître que l'histoire sociale n'a pas connu jusqu'alors de très importants développements.

Face à la question de l'insertion des adolescents de l'ASE et de la Justice, la réflexion sociologique apparaît dominante, la psychologie bien que placée hors champ ne peut être exclue du fait de son importance et, parmi les approches moins développées il faut citer l'économie, et l'ethnographie ainsi que le droit qui tend à occuper une place plus conséquente.

1-1. La dominante sociologique.

Peu présente dans le domaine de l'Aide Sociale à l'Enfance, sauf pour analyser le développement professionnel des assistantes maternelles (BONETTI, 1979; PINAY, 1984) en s'inspirant des travaux de la sociologie des professions ou des organisations, la sociologie occupe une place écrasante dès qu'il s'agit d'analyser les comportements déviants, de décrire les publics reconnus comme tels ou, surtout, de faire de la déviance un symptôme des dysfonctionnements de la société.

Les travaux d'origine sociologique peuvent se regrouper de manière simple et probablement simplificatrice en deux directions. La première cherche à répondre à la question "Comment devient-on délinquant ?". A cette question de multiples réponses ont été apportées. Les recherches mono factorielles ont essayé de relier le comportement déviant à un critère ou à un autre : les facteurs physiques, raciaux, le niveau de formation, l'âge, la nuptialité ont été successivement essayés, isolément ou regroupés. Les théories de l'Ecole de Chicago ont tenté d'appréhender la déviance comme le produit de la désorganisation d'un milieu social. Les approches de type culturalistes ont mis l'accent sur le caractère appris des comportements déviants, enfin des travaux inspirés de l'école fonctionnaliste (MERTON, 1966) ont apporté un éclairage sur la place des comportements déviants dans l'ensemble du fonctionnement social.

A côté de ces travaux, sous le nom de contrôle social, une théorie a été fortement reprise dans les travaux français et a eu un large retentissement, y compris dans les milieux professionnels et dans les centres de formation. Cette approche ne pose pas la question du "Comment devient-on déviant?" qui confère à l'acte déviant une réalité objective, elle s'interroge plutôt sur les mécanismes par lesquels une société secrète, nomme et gère, en un mot, produit, de la déviance.

1-2. La psychologie, un hors champ d'importance.

L'introduction de la psychologie dans le domaine de l'ASE s'est opérée de manière régulière à partir des années 50 sous l'influence de médecins au rang desquels on note l'importance de Michel SOULE (1978). Au point de départ, se trouvent les travaux de BOWLBY (1978) sur l'attachement mère-enfant et ceux de SPITZ (1968) sur l'importance des carences liées à la séparation mère enfant et ses conséquences, notamment en matière d'hospitalisme. Ces travaux conduisirent à modeler profondément le service de l'ASE et l'on peut estimer que les rapports DUPONT-FAUVILLE (1973) et BIANCO-LAMY (1980) en portent des traces profondes.

En matière de délinquance, la psychologie, au delà de ses apports à la clinique, propose surtout une explication étiologique, voyant dans la délinquance le produit d'un échec du processus de socialisation, échec dû à une insuffisance de maturité de la personnalité du délinquant, incapable de s'identifier aux autres et de développer des relations affectives satisfaisantes.

1-3. Des approches mineures : économie et ethnologie

L'analyse économique de ces secteurs de l'action sociale n'a pas fait jusqu'alors l'objet de longs développements. Avec la décentralisation et l'obligation faite aux départements de se doter de plans départementaux de l'équipement social et médico-social, il arrive que des départements insistent sur l'aspect économique de ces travaux. Les quelques publications qui abordent le domaine économique s'intéressent essentiellement :

- au plan macroéconomique, aux mécanismes de régulation de l'offre et de la demande d'aide sociale et aux conséquences de l'adoption d'un mode spécifique de financement,

- au plan microéconomique, aux stratégies et comportements des agents économiques au sein des structures de l'aide sociale et à leurs conséquences.

En période de crise la problématique se centre plus fondamentalement sur la difficulté à faire face à une demande d'aide sociale accrue tout en respectant les contraintes d'équilibre financier (RAY, DUPUIS, GAZIER, 1988; JOEL, CHARVET-PROTAT, 1990). Dans le domaine de la délinquance et de l'inadaptation, la crise économique induit des modifications sur la demande s'adressant aux juridictions des mineurs. Les relations aux marchés du travail constituent aussi un point d'investigation au travers de l'étude des dispositifs d'insertion.

Les approches ethnographiques restent peu utilisées dans ces domaines pour analyser les relations des jeunes dans leurs milieux de vie. L'expérience conduite par Anne CADORET (1989) nous semble cependant marquer un tournant à propos des études sur l'Aide Sociale à l'Enfance. La pratique ethnographique est plus développée à propos de l'étude de la délinquance, les travaux sur les bandes d'adolescents ou sur les taggers (VULBEAU, 1990) se situent à des degrés divers dans cette perspective.

1-4. Le droit, ancienneté et nouveau.

La législation sur l'enfance et la jeunesse s'est surtout préoccupée de protection, soit sous l'angle de la prévention, soit sous l'aspect du traitement ou de la réparation. Pour les juristes, la thématique de l'insertion a d'abord concerné la réinsertion s'agissant des personnes en danger de prostitution et surtout des détenus. Il fallut attendre la loi du 30 juin 1975 pour que le thème de l'insertion, déjà présent dans une large part de la législation concernant les personnes handicapées physiques, apparaisse sous ce terme. Les dispositifs de

lutte contre le chômage mis en oeuvre dans la dernière décennie ont également suscité une importante réflexion des juristes sur ce thème, réflexion prolongée par la mise en oeuvre de la loi du 1er décembre 1988 (PRETOT, 1989).

2 - L'EVOLUTION DES REGARDS

Il est difficile de périodiser les travaux sur l'insertion des adolescents tant les disciplines évoluent selon leurs rythmes propres. On peut toutefois remarquer que les chercheurs et les rédacteurs des différentes études ont porté sur leur objet de travail au moins trois regards différents.

Dans la décennie 60, l'importance la plus grande est accordée aux facteurs sociaux et aux ruptures individuelles dans l'explication des situations qui conduisent des enfants à l'ASE ou devant la justice des mineurs. Les travailleurs sociaux découvrent plus largement les techniques dites de case-work et individualisent leurs interventions, les psychologues interviennent plus fréquemment dans l'explication et le traitement des situations difficiles. Les éducateurs de prévention et plus tardivement ceux relevant du Ministère de la Justice se forment à la psychologie de l'enfant.

Les années 70 ont vu apparaître et se développer la thématique du contrôle social. Les publications de Pierre LASCOURMES (1977) et surtout Michel FOUCAULT marquèrent cette période qui vit l'institution remise en cause au nom de la liberté de l'individu mais aussi à cause de son incapacité à traiter les problèmes qui lui étaient posés.

Les années 80 furent celles de l'insertion. Cela explique sans doute le peu de travaux entièrement consacrés à ce thème. Avant d'être un objet d'étude et de recherche, l'insertion est d'abord une volonté politique puis un ensemble de mesures concernant les jeunes sortant de l'école en situation d'échec et ne trouvant pas d'emploi. Une politique ne fait pas nécessairement un bon objet de recherche, on le voit à propos de thèmes comme le développement local ou le développement social des quartiers.

3 - LE CHOIX DES METHODES

Parmi les différentes méthodes utilisées par les auteurs des travaux, on peut distinguer une gradation selon que l'on traite des problèmes dans leur globalité ou selon que

l'on utilise des jeunes saisis dans leur individualité. Les travaux oscillent ainsi entre des approches purement holistiques et des approches individualistes. Commencent, cependant, à apparaître des études construites à partir d'enquête longitudinales. L'analyse des méthodes sera plus particulièrement développée dans la seconde note relative aux populations, c'est en effet sur ce thème que la diversité des études est la plus grande. Tout au plus peut-on distinguer entre des approches globalisantes qui constituent davantage des essais, des descriptions de démarches cliniques et des études de population. Parmi ces dernières, si les études sur dossiers sont les plus nombreuses, les suivis à long terme (follow up) et les méthodes rétrospectives voient leur fréquence d'utilisation augmenter.

IV - L'INSERTION, UN CONCEPT À CONSTRUIRE

S'il est aisé de décrire des dispositifs d'insertion, au moins pour ceux qui se nomment comme tels, tous les auteurs s'accordent à reconnaître que l'insertion ne constitue pas un concept construit mais bien un concept à construire. Cette démarche ne sera pas simple, si l'on en juge par les débats auxquels a pu donner lieu le concept d'intégration dont nous avons mentionné plus haut la proximité. Dans l'American Journal of Sociology, Werner S. LANDECKER (1951, 1965) avait publié un article sur " les types d'intégration et leur mesure " dans lequel il adoptait une démarche analytique, proposant de ne pas définir le concept a priori mais de chercher à construire des types d'intégration à partir d'une démarche empirique. Cet article aboutit à définir quatre dimensions de l'intégration : culturelle, normative, communicative et fonctionnelle. Cette démarche a servi de point de départ à la construction d'outils de repérage de niveau d'intégration (DUTRENIT, 1989) pour des populations délinquantes ou handicapées (CREAI-Centre, 1990). Sans admettre totalement ce fort degré d'empirisme, l'analyse des publications nous conduit à proposer des critères très éclatés de l'insertion. Des indicateurs reconstruits sur la base de ces critères permettraient certainement, en procédant par itération, de progresser sur la connaissance de variables explicatives de situations et de comportements.

Pour classer ces critères, une recension de la littérature existante nous propose quatre domaines de collecte, certains plus fréquentés que d'autres. L'insertion est pour certains un cheminement, pour d'autres, elle n'est qu'un ensemble de dispositifs, elle peut être la composante d'une sorte d'éco-système et se définir enfin comme une série de compétences à faire fonctionner dans un ensemble social. Aucune de ces directions ne semble, à elle seule, pouvoir rendre compte de la totalité des autres.

1 - L'INSERTION, UN PARCOURS

Si le terme de parcours est souvent utilisé pour parler d'insertion des jeunes, il faut sans doute y voir la trace de bien anciennes métaphores sur la succession des

génération et aux rites de passages qui permettaient aux jeunes de rejoindre le groupe des adultes dans les sociétés rurales de la tradition. Ce terme de parcours est aussi suffisamment peu précis pour accepter une pluralité de dimensions et susciter des critères multiples.

1-1. Un concept pluri dimensionnel

L'insertion des jeunes en difficulté apparaît finalement comme un long voyage qui traverse les paysages tourmentés des origines culturelles, des crises économiques, des complexités et de la pluralité des interventions institutionnelles... et du temps aussi. Sur le trajet de l'insertion, l'on peut à défaut de borner et délimiter les itinéraires, repérer des chemins qui se succèdent, s'entrecroisent, s'éloignent ou se rejoignent. Il s'agit d'une progression à travers les domaines culturel, social, économique et institutionnel dont la cohésion et la logique apparentes se trouveraient assurées grâce au temps. Toutefois, ce chemin est semé d'embûches et d'obstacles de toutes sortes. Les voies se dispersent, les discontinuités sont fréquentes (LEOMANT, SOTTEAU-LEOMANT, 1987).

1-1-1. A l'origine, le champ culturel

Si l'on tente de reconstituer les trajets, on trouvera à l'origine le champ culturel : Nombre de travaux insistent, en effet, sur le fait que toute insertion sociale ou, a fortiori, économique nécessite au préalable une démarche d'identification culturelle du sujet . Vrai pour les jeunes français, ce préalable de reconnaissance de soi l'est peut-être davantage encore pour les jeunes immigrés (LECOMTE-LAHAIE, 1976; SOTTEAU-LEOMANT, LEOMANT 1982; CIRBA 1982; LADSOUS et alii, 1982; CATANI, 1983).

Reconnaître son identité, c'est se positionner par rapport à sa famille, à son passé, à son origine socio-géographique, par rapport aux lieux et au temps (ABALLEA, GLOGOWSKI, 1983, LEOMANT, 1982). Mus par des désirs immédiats, souvent incapables de se positionner relativement à cette donnée exogène que constitue l'environnement social, ces jeunes deviennent des égarés du temps.

Avant d'aborder les étapes ultérieures du parcours d'insertion, il faut intégrer son vécu culturel et pour réaliser sa recombinaison accepter l'aide socio-éducative et la dépendance qui en résulte (MALEWSKA, GACHON et alii, 1988).

Si l'origine du chemin est culturelle, la poursuite de l'itinéraire emprunte les champs socio-économiques et institutionnels.

1-1-2. L'étape institutionnelle

S'agissant des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance ou relevant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'institution est omni-présente par le biais d'une prise en charge en famille d'assistance, en AEMO, en foyer, en internat ou en prison. Elle représente aussi la spécificité des dispositifs qui s'adressent à des populations cumulant tous les handicaps. Elle prend en charge finalement de nombreux aspects de l'insertion ayant trait au social ou au fonctionnel.

L'étape institutionnelle tente, en effet, de réaliser un réapprentissage des exigences d'une vie sociale normale auxquelles les jeunes sont inexorablement confrontés. Les moyens qu'elle utilise sont multiples (soutien psycho-éducatifs, formation, sanction) et parfois difficilement compatibles (LECOMTE-LAHAIE, 1976; TOMKIEWICZ, FINDER, MARTIN, ZEILLER, 1979; BAUER, 1981).

Seule la sphère économique se trouve relativement indépendante du champ institutionnel. Ceci s'explique par la conjoncture mais aussi par la structure d'un domaine qui se construit et s'alimente largement autour de l'initiative privée, du marché dont les règles sont concurrence, compétitivité et efficience.

1-1-3. L'interaction du social et de l'économique : l'insertion professionnelle comme enjeu

L'insertion sociale se poursuit parallèlement et tout le temps de ce long processus. Son observation en est d'autant plus difficile mais elle rend toute leur significativité aux dimensions spatio-temporelles. S'insérer socialement, c'est se constituer des repères, s'intégrer dans des réseaux qui rendent possibles toute dialectique entre identité individuelle et identité sociale; c'est se constituer une autonomie, accepter la mémoire et la faire vivre. cela nécessite du temps, il n'est guère possible d'en cerner le terme, les trajectoires sont intermittentes, transitoires (OFFREDI, 1990).

On croit en avoir reconnu les signes quand apparaît une période d'insertion économique mais les rechutes et les ruptures surgissent qui reviennent et finalement brisent les liens de sociabilité, remettant les "compteurs à zéro".

L'insertion économique devient de plus en plus la composante d'une demande sociale (ALLEE; PITAUD, 1987), elle survient en général plus tardivement dans le processus

d'insertion. L'intégration dans la sphère économique prend la forme essentielle de l'emploi, de l'activité professionnelle. On peut en mesurer le degré par les formes d'activité, la nature du contrat de travail, la durée etc....nous reviendrons plus loin sur les critères d'insertion susceptibles d'être repérés. On retrouve ici le social : l'activité professionnelle, l'emploi procurent un statut qui permettent l'autonomie, la confiance en soi et la motivation pour la participation sociale (DUBET, DUPREZ, DUPE, JAZOULI, LAPEYRONNIE, LEFEBVRE, PITAUD, PORTET, 1986; MORGIENSZTERN, 1988; Informations sociales, avril-mai, 1990).

L'institution joue encore une fois un rôle d'éducateur, de pédagogue, de passage obligé: l'atelier, l'école, l'entreprise intermédiaire, autant de structures auxquelles il faut s'adapter, dont il faut respecter les contraintes et qui supposent des prédispositions de la part de l'enfant ou de l'adolescent, des capacités intégratives générant parfois tant de frustrations (CADORET, 1989; BOUQUET, KAISER, LENFANT, 1986).

Finalement, quel peut être l'aboutissant de ce parcours ?. Peut-on vraiment le segmenter ?. La dialectique entre l'économique et le social est difficile à mettre en relief tant les deux sphères sont intimement liées (LEW-FAI, LAGREE, 1988; JOEL, CHARVET-PROTAT, 1990). On peut toutefois reconnaître des indicateurs qui rendent compte du chemin parcouru, du "passage de la précarité vers la normalité" (PITROU, 1981) :

- Une identification individuelle et sociale achevée se reconnaissant à travers l'existence de relations familiales, sociales et la constitution d'un "faisceau de ressources" (LEOMANT, SOTTEAU-LEOMANT, 1987; PITROU, 1981; MALEWSKA, GACHOND, 1988),

- Un court chemin institutionnel s'écartant peu à peu de la trajectoire individuelle et disparaissant, de sorte que seules demeurent les voies économiques et sociales. On se rapprocherait ainsi des parcours d'insertion des populations traditionnellement prises en charge par l'aide sociale.

Les difficultés à observer ces parcours, nous l'avons souligné, sont dues à l'interpénétration de champs s'inscrivant dans une dimension temporelle. Pour mieux les saisir, il faut les repérer à l'aide d'instruments et de critères objectifs.

1-2. Des instruments et des critères d'objectivation

Effectuer ce repérage n'est pas chose aisée, le concept d'insertion, répétons-le avec les différents auteurs, est flou et mal délimité (OFFREDI, 1990). Aucune des études ne

propose de construction, de critères de mesure mais on peut les reconnaître et les faire surgir. Il est possible d'observer des éléments qualitatifs qui constitueront des critères que l'on pourra tenter de hiérarchiser de manière à établir des degrés sur l'échelle d'insertion.

1-2-1. Critères qualitatifs relatifs aux différents champs

Les critères relatifs au champ culturel sont difficiles à établir. Toutefois des éléments tels que les relations au sein de la famille (entente, relativisation du modèle familial), les capacités à transformer positivement des différences culturelles (pratiques associatives liées au champ culturel...) sont utilisables (CATANI, 1983; MALEWSKA, GACHON et alii, 1988).

Les critères relatifs au champ social sont plus nombreux, selon les auteurs, on distingue :

- L'accès à la nationalité (MALEWSKA-PEYRE, CIRBA, 1982),
- la vie familiale : mariage, concubinage, la présence ou le désir d'enfants (JALFRE, 1977; LEPAGE-CHABRIAIS, 1982; LANTIER, BALLION, MATHEY-PIERRE, 1987; CORBILLON, ASSAILLY, DUYME, 1987, AUDEBERT, RENAUD, 1988),
- la place dans les stratégies familiales (CADORET, 1989),
- le logement : mode de logement autonome, d'un confort minimum (JALFRE, 1977; MALEWSKA-PEYRE, 1982; GALLAND, LOUIS, 1984; ANPASE, 1984-1985; AUDEBERT, RENAUD, 1988; BAILLEAU et alii, 1989),
- l'existence de loisirs (LANTIER, BALLION, MATHEY-PIERRE, 1987),
- le service national (LEOMANT, SOTTEAU-LEOMANT, 1987),
- les pratiques associatives (BONNEMAISON, 1983, MALEWSKA, GACHON et alii, 1988 ; CATANI, 1983),
- l'usage des média, les déplacements (LANTIER, BALLION, MATHEY-PIERRE, 1987),

- l'indépendance vis-à-vis de l'institution-autonomie (XUEREB, JALFRE, 1977),
- la participation et l'intérêt pour la vie politique et locale ex.: inscription sur une liste électorale (LANTIER, BAILLON, MATHEY-PIERRE, 1987; MALEWSKA-PEYRE, 1982),
- l'acquisition d'une carte de sécurité sociale (GELKMAN, 1987),
- l'action liée à la santé (Revue de l'AFSEA mai-juin 1988, Les adolescents et leur santé, CTNERHI, 1990),
- la disparition des troubles de la personnalité et la rupture des processus de marginalisation, (LEPAGE-CHABRIAIS, 1982),
- la détention de comptes financiers (LANTIER, BAILLON, MATHEY-PIERRE, 1987),

Les critères relatifs au champ économique cités dans les études sont les suivants :

- la période de formation professionnelle (type et durée) (CHAVANON, DUMOULIN, 1980; MALEWSKA-PEYRE, CIRBA, 1982; PITAUD, ALLEE, 1987; OFFREDI, JOEL, CHARVET-PROTAT, 1990),
- l'existence d'un diplôme,
- le temps de passage dans le monde du travail (LEOMANT, SOTTEAU-LEOMANT, 1987, OFFREDI, 1990),
- la nature et la durée du contrat de travail (CDD, Intérim, CDI) (OFFREDI, 1990),
- la stabilité de l'emploi et le niveau de revenu (CORBILLON, DUYME, ASSAILLY, 1987, OFFREDI, 1990),
- le cadre dans lequel s'exerce l'activité (entreprise privée, association, entreprise intermédiaire, entreprise publique, etc...) (MORGIENSZTERN, 1988; BERNIER, 1989; JOEL, CHARVET-PROTAT, 1990).

1-2-2. Hiérarchisation des critères en fonction d'un degré d'insertion

Si l'idée de hiérarchiser des critères d'insertion apparaît chez différents auteurs, il faut sans doute y voir l'amorce d'une thématique évaluative. Des actions de nature différentes peuvent conduire à des degrés dissemblables dans les processus d'insertion. Evaluation collective, certes, mais aussi individuelle. La présence ou l'absence de ces critères pourrait être recensée afin d'établir une "carte individuelle" caractéristique d'un profil d'insertion. La construction d'une échelle "autonomie-dépendance" (OFFREDI, 1990) pouvant permettre la visualisation d'un parcours. Cette démarche évaluative serait susceptible d'orienter les actions à entreprendre pour accélérer le processus ou améliorer les chances et possibilités d'insertion. Elle permettrait surtout de répondre, avec une plus grande fiabilité à des questions du type : "Faut-il privilégier les actions individuelles (BAUER, 1981; CIRBA; LADSOUS , 1982) mais nécessitant un fort encadrement ou des actions globales (PITAUD, ALLEE,1982; DUBET, DUPREZ et alii, 1986) mais difficiles à adapter à des besoins individuels ?".

Au regard des critères établis précédemment, s'il s'avère peu facile de proposer une hiérarchisation univoque, on peut imaginer d'utiliser des critères de stabilité, à supposer que ce critère soit absolument pertinent pour témoigner de la réalité de l'insertion professionnelles (OFFREDI, 1990). Dans cette hypothèse, on aboutira à la hiérarchisation suivante :

- période courte, discontinue et rare/revenu faible, précaire, instable,
- période à durée déterminée, régulière (CDD, intérim)/revenu instable,
- période à durée déterminée/revenu stable.

De même, une activité intérimaire traduit un degré d'insertion plus élevé dans l'échelle que la poursuite d'un stage de qualification. Une formation en entreprise intermédiaire est plus valorisante qu'une formation suivie dans un foyer ou un établissement de l'éducation surveillée etc... Bien évidemment, certains de ces critères sont fortement corrélés.

Traditionnellement, le taux de chômage et la correspondance entre formation et emploi occupé (AFFICHARD, 1981) constituaient les deux indicateurs permettant de mesurer l'insertion des jeunes à la sortie du système scolaire (THELOT, 1981). Outre la pauvreté de ces indicateurs pour comprendre la finesse des processus d'insertion, force est

de reconnaître qu'ils ne fournissent aucune information sur les populations prises en charge par les dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Plus complexes, d'autres études de l'INSEE (LAULHE, 1988) relatives à l'entrée des jeunes dans la vie active et utilisant le modèle LOGIT de l'INSEE, montrent l'incidence que peuvent avoir différents facteurs sur la probabilité pour un élève ou un étudiant en avril 1980 de se trouver au chômage en 1985. Les facteurs pris en compte par le modèle sont les suivants : l'âge, le sexe, l'année de fin d'études, la nationalité, le fait ou non de vivre en couple, le nombre d'enfants, le diplôme obtenu, le statut du père, l'activité de la mère et le rang de naissance. Pour accéder à un emploi ou à un stage, si le critère formation joue de manière déterminante, le lieu de résidence constitue également un facteur non négligeable (ELBAUM, 1988).

Une autre étude portant sur l'horizon des jeunes salariés dans leur entreprise (GLAUDE, 1988) permet, elle aussi, de dégager des critères d'insertion pour les jeunes déjà sur le marché du travail, mais dans une situation de plus ou moins grande précarité. Une analyse des correspondances multiples appliquée aux réponses faites par un échantillon de 2870 jeunes actifs âgés de 16 à 26 ans à l'enquête emploi de mars 1986 montre l'existence de 6 catégories différentes d'horizon de la relation de travail.

Ainsi, en matière d'insertion professionnelle, la dichotomie entre le temps de la formation et le temps du travail salarié s'estompe au profit d'une fragmentation plus grande des situations intermédiaires (BAUER, DUBECHOT, LEGROS, 1991) où il faut alors distinguer des statuts de chômeurs, de stagiaires et de précaires. On a pu, à ce propos, parler du chômage et de son halo (CEZARD, 1986).

L'obtention de telles hiérarchisations dans la sphère sociale serait beaucoup plus difficile à opérer et empreinte d'une subjectivité plus grande encore. L'aspect pluridimensionnel et interactif de l'insertion rend toute hiérarchisation en définitive périlleuse et difficilement compatible avec l'exigence de rigueur. Aux indicateurs économiques, il faudrait associer des indicateurs d'intégration sociale qui pris séparément ne permettent pas de classification significative tant les logiques sociale et économique sont en interaction .

1-2-3. L'adoption d'un système statistique

Le repérage des parcours d'insertion à l'aide de critères et d'indicateurs suppose un système statistique homogénéisé, fiable assurant le suivi temporel des jeunes et de leur cheminement (LAHALLE, 1980; LEW-FAI, LAGREE, 1987; JOEL, CHARVET-PROTAT, 1990).

Les sources statistiques sont nombreuses mais peu opérationnelles car non suffisamment coordonnées et exhaustives. Déjà en 1972, VILLARS, notait-il "l'illusion statistique dans l'approche de la délinquance juvénile". La multiplicité des intervenants génère une multitude d'informations qui ne circulant pas ou mal, se perdent. Les initiatives pédagogiques d'insertion ou de réinsertion dans le cadre d'entreprises intermédiaires ne sont pas comptabilisées dans un cadre statistique officiel, il est alors difficile d'analyser leur diversité et de dénombrer les adolescents qui en bénéficient.

Le développement d'un système statistique dynamique permettant de connaître les populations, de les suivre dans le temps et donc tout au long de leur parcours d'insertion, suppose qu'un cadrage macroéconomique soit adopté, permettant la répartition des moyens entre les régions, les départements, les établissements et la planification des ressources.

Cela signifie encore que soient coordonnées les actions des partenaires de la protection judiciaire de la jeunesse au sein du département. Cela nécessite enfin que soit mise en place une évaluation dynamique (JOEL, CHARVET-PROTAT, 1990).

La volonté de créer une information sur l'insertion professionnelle des jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse supposerait de mettre en oeuvre des outils proches de ceux élaborés par le CEREQ dans le cadre des enquêtes de l'Observatoire des entrées dans la vie active (BEDUWE, 1985; COMBES, 1988).

2 - L'INSERTION COMME DISPOSITIF

Dans l'idée de dispositif, référence explicite est faite à l'action politique, autrement dit les auteurs de ces travaux s'interrogent sur la manière dont le politique, l'institutionnel prennent en charge les jeunes marginaux (DUBET, 1985).

Au sein de ce dispositif entendu comme un ensemble d'actions, on peut opérer une trichotomie entre l'action préventive, l'action curative et assistancielle et l'action coercitive. S'agissant de la dernière forme, il peut paraître paradoxal d'en développer les caractéristiques ici, mais si nombre d'auteurs en rejettent les vertus rééducatives (LECOMTE-LAHAIE, 1976), d'autres affirment, au contraire, qu'une sanction bien comprise favorise une prise de conscience chez l'adolescent que le délit nécessite réparation. Le respect de normes sociales minimales n'est pas une vaine expression et constitue la garantie que le lien social peut-être renoué (BERNIER, 1989; Enfants et prison, 1990).

Quant à l'action préventive, elle agit en amont de l'action sociale traditionnelle mais une part importante de la politique française de lutte contre la délinquance se fonde sur une pratique "prophylaxique" (BONERANDI, GRUSZCYNKA, KOSEWSKI, KOWALSKA-EHRLICH, MALEWSKA, PEYRE, KERCKVOORDE, WALCZAK, WALGRADE, 1983). Enfin, la prévention s'attache à l'objet social que constitue le jeune délinquant en puissance. Quelle que soit l'action qui prévaut au travers du dispositif institutionnel, l'objectif visé est toujours la réduction de la délinquance, la réinsertion et la protection des jeunes en danger.

2-1. L'action préventive

La prévention générale s'exerce au sein de toutes les institutions privées ou publiques. L'action des services qu'elle fédère, vise à prévenir l'apparition de risques mettant en danger la cohésion sociale. La DDASS, constitue ainsi un "réseau d'alarme", un instrument de dépistage auprès des familles à "risques" et joue le rôle de relais entre l'institution administrative et l'administration judiciaire. La prévention globale c'est aussi un ensemble de dispositions axées sur l'aménagement urbain et l'habitat social (CHAZAL DE MAURIAC, 1979; GIRARD, ROYER, PETITCLERC, 1988). Par l'intermédiaire des clubs de prévention spécialisée, elle traite "l'inadaptation par le milieu social" et vise à mener les jeunes vers des structures sociales normales dans lesquelles ils pourront s'épanouir (LASCOUMES, 1977).

Trois tendances se dessinent pour expliquer la fonction de la prévention spécialisée et qui rendent compte de la conjoncture du moment (cf La Prévention Spécialisée aujourd'hui, Documents CTP, 1983) :

Une première conception qui fait des jeunes en rupture, la seule population de la Prévention Spécialisée; une seconde qui élargit la cible en intégrant aussi les enfants ou préadolescents, enfin la dernière tend à pousser l'action auprès de l'ensemble de la

population en insistant notamment sur la promotion de la vie associative au sein du quartier (prévention primaire).

Cette fonction appelle différentes pratiques (GIRARD, ROYER, PETITCLERC, 1988) axées sur :

- une présence sociale dans tous les lieux fréquentés par la population que l'on souhaite "toucher",
- un soutien pour les démarches à effectuer, cela implique alors une relation plus étroite entre l'éducateur et le jeune,
- une animation sociale fondée sur les loisirs,
- une intervention par laquelle l'équipe de prévention se fait le promoteur de la reconstitution des relations sociales au sein du lieu de vie,
- une insertion par l'économie sociale.

La spécificité du fonctionnement de la Prévention Spécialisée repose sur "l'absence de mandat, la libre adhésion et l'anonymat" (CHAZAL DE MAURIAC, 1979; GIRARD, ROYER, PETITCLERC, 1988). Cette forme d'action a connu une transformation coïncidant avec les évolutions de la conjoncture économique et du paradigme explicatif des causes de la délinquance (LEW-FAI, LAGREE, 1988). Dans les années 70, la prévention constituait d'abord une thérapeutique appliquée à des populations afin d'éviter l'aggravation d'une situation déjà pathologique (LORY, 1975 cité par LEW-FAI, LAGREE, 1988). L'action préventive vise au tournant des années 80, une population plus large et insiste sur les modes d'insertion par les loisirs et la formation professionnelle. Les missions locales et leurs Programmes d'Action d'Informations et d'Orientations (PAIO) agissent aussi dans cette perspective (CHAVANON, DUMOULIN, 1980; BONNEMAISON, 1983; DUBET, DUPREZ, DUPE et alii, 1986; ALLEE, PITAUD, 1987, CHEVALIER, 1989). Elle se réalise encore conjointement avec une action de développement social local. Ainsi, on voit progressivement se nouer des liaisons plus étroites entre l'ensemble des dispositifs jeunes et les dispositifs traditionnels de prise en charge des adolescents en difficulté.

Plusieurs auteurs s'interrogent sur les limites de l'action préventive en matière d'insertion et se demandent si l'objectif de la prévention est de faire de l'insertion. Certains

affirment, à l'instar de Jacques CHAZAL de MAURIAC, de Robert ALLEE et de Philippe PITAUD, que la prévention est détournée de son objet puisqu'elle intervient le plus souvent de manière ad hoc une fois que les problèmes ont surgi. D'autres soulignent encore que la logique occupationnelle n'est pas souhaitable (GELKMAN, 1987), qu'elle prenne la forme de vacances incluant des temps de loisirs ou des périodes de formation, qui non inscrites dans le temps et surtout dénuées d'enjeux n'ont guère de résultats durables. Pour s'acheminer véritablement vers une logique professionnelle, faut-il encore que soit coordonnée l'action des institutions (TETARD, 1986; ALLEE, PITAUD, 1987; BONERANDI, GRUSZCZYNSKA, KOSEWSKI, KOWALSKA-EHRLICH, MALEWSKA, PEYRE, KERCKVOORDE, WALCZAK, WALGRADE, 1983) et qu'elle tienne compte de la demande sociale.

2-2. L'action curative et assistancielle

L'axe majeur du dispositif de lutte contre la délinquance et l'enfance en danger est dirigé vers la rééducation et l'assistance. Qu'elle soit d'ordre administratif ou judiciaire, l'action sociale génère une multitude d'interventions. Dans le cadre de la protection judiciaire de la jeunesse, la demande émanant soit des familles soit des travailleurs sociaux s'adresse au juge qui suivant la nature des cas, l'origine de la saisine ou l'avis des travailleurs sociaux dirigera le jeune vers l'un ou l'autre de ces circuits. L'option pour l'une ou l'autre de ces mesures dépendra des renseignements obtenus par l'intermédiaire des enquêtes sociales, de dispositions temporaires d'Observation ou d'Action Educative en Milieu Ouvert permettant de connaître les évolutions des jeunes pris en charge (JOEL, CHARVET-PROTAT, 1990). Au sein de ces dispositifs, certains auteurs ont plus particulièrement étudié la place des instruments d'insertion.

Le premier de ces instruments consiste en l'établissement d'une relation entre le travailleur social et le sujet (BAUER, 1981) objet de la décision administrative ou judiciaire. En rupture d'identité, l'enfant ou l'adolescent est aussi en rupture relationnelle. Les outils sont essentiellement d'ordre psycho-pédagogique ou socio-éducatif (soutien psychologique, rééducation scolaire pour les plus jeunes, loisirs comme relais de socialisation).

Le deuxième, qui s'adresse davantage aux adolescents vise l'adaptation à la sortie du dispositif; il repose sur l'apprentissage d'une vie sociale normale, l'éducation par la reconnaissance des contraintes tant matérielles que morales qu'impose la société (développer l'aptitude à effectuer des démarches, à tenir un budget, à vivre et se loger de manière autonome etc...).

Le troisième, prépondérant au cours de la période récente, se fonde sur la formation professionnelle et le travail. L'insertion recherchée s'exerce alors au sein d'ateliers d'ISES, d'entreprises intermédiaires, d'associations. La question du temps de prise en charge par ces établissements se pose encore: Faut-il envisager une prise en charge durable et continue ou moins prolongée qui pousse l'individu à développer plus rapidement et peut-être plus activement son autonomie ? Les avis divergent sur ce point (LEPAGE-CHABRIAS, 1983; XUEREB, 1977).

Il n'est pas un article ou un ouvrage qui ne décrivent un ou plusieurs aspects du fonctionnement du dispositif institutionnel. La démarche est téléologique, l'interaction entre les objectifs et les moyens de les atteindre figure comme explication des difficultés relevées. Comment viser l'autonomie des jeunes si l'institution multiplie des interventions non coordonnées (CIRBA, 1982; LURSON, 1985), parfois concurrentielles et souvent peu en adéquation avec les besoins des populations dont elle entend réaliser la promotion ? Comment encore vouloir favoriser l'insertion si la sanction intervient bien après l'acte délictueux, venant rompre l'équilibre fragile d'un processus de socialisation ? (FAVART, 1985). Etablissements vétustes, actions trop globales, personnel peu motivé ou logiques antagonistes, tels sont les fardeaux qui pèsent sur l'efficacité des mécanismes institutionnels (LADSOUS, 1981; JOEL, CHARVET-PROTAT, 1990).

Les propositions faites insistent, mais sans jamais développer de modèles précis, sur la nécessité d'adopter de petites structures souples rendant plus faciles l'établissement de relations. Ces structures étant conçues comme de véritables sas d'entrée dans la vie sociale ou professionnelle.

2-3. L'action coercitive

Ainsi que nous l'avons évoqué plus haut, l'insertion peut aussi passer par l'acceptation de la contrainte. L'action éducative repose alors sur la punition. Si l'ordonnance de 1945 prévoit la sanction comme dernier recours, certains affirment que le mineur dès lors qu'il transgresse les lois, même s'il ne les comprend pas, se pose comme délinquant et de fait s'expose aux mesures pénales. Ces mesures ne dispensent pas d'une réparation si le consensus est établi quant à leur adéquation à l'acte délictueux (Enfants et prison, 1990). Cette réparation peut prendre la forme du Travail d'Intérêt Général (TIG) dont l'enjeu est de nature sociale et non professionnelle (SALABERT, 1990). Dans le cas de cette procédure, la sanction n'est plus synonyme de rupture et d'exclusion, au contraire, le délinquant est maintenu dans la société pour favoriser et accélérer son insertion mais pour que le lien

entre infraction et service à rendre soit effectivement établi encore faut-il que l'adolescent comprenne la philosophie de la mesure et ait atteint des conditions de socialisation minimales (GELKMAN, 1987).

On observe ici encore une évolution quant à l'appréhension de la coercition. Dans les années 70, le discours réfutait la sanction comme compatible avec une insertion ultérieure (LECOMTE-LAHAIE, 1976). Les approches psycho-thérapeutiques se trouvaient privilégiées, puis petit à petit l'idée de contrainte, voire d'obligation contractuelle se fait jour. Si l'on évite dans la mesure du possible l'incarcération des mineurs, des voix s'élèvent aujourd'hui qui affirment les vertus éducatives de l'emprisonnement. Parce que la délinquance est multiforme, parce que certains jeunes vont très loin dans la transgression, parce qu'enfin ceux-là mêmes qui sont réfractaires ou insensibles aux solutions alternatives, il faut les confronter aux limites de la liberté, aux barrières que la société dresse face à leurs actes (BOUIN, 1990).

Enfin, concernant tous les dispositifs visant l'insertion, on trouvera dans l'ouvrage de Simon WUHL, Du chômage à l'exclusion, (1991), une synthèse des débats et un bilan des actions politiques.

3 - L'INSERTION COMME ECO-SYSTEME

L'espace, l'environnement constituent aussi un cadre avec lequel l'enfant, l'adolescent doit apprendre à composer. Dans une perspective écologique, les jeunes évoluent dans un environnement sinon hostile du moins peu en adéquation avec leurs besoins de qualité de vie (Revue de l'AFSEA, janvier-février 1983): familles peu soudées, espaces urbains souvent pesants sont les jalons de leurs lieux de vie. Aussi, face à des variables dont le caractère apparaît fortement exogène, à défaut d'évolutions radicales possibles, les jeunes vont devoir intégrer l'environnement comme donnée. De la famille à la ville l'adaptation est malaisée et les premières difficultés signifient bien souvent l'exclusion. La constitution de repères est un préalable à l'insertion dans les aires de vie (DELAGE, 1984).

3-1. La constitution de repères dans les lieux de vie : de la famille à la ville

Espace de socialisation s'il en est, la famille est l'environnement primaire dans lequel évolue l'enfant puis l'adolescent. Même pour l'enfant rejeté ou rejetant, abandonné, meurtri, ce lieu se reconstitue dans la famille d'assistance, dans la "bande" ou dans un

imaginaire identifié (CADORET, 1989; LAGREE, LEW-FAI, 1985). Lieu de souffrance ou d'épanouissement, il est aussi le premier lieu d'intégration. L'intégration à la famille se traduit par la présence de repères, de points d'attaches qui permettent l'établissement d'un réseau de relations.

L'environnement c'est aussi l'école, la rue, le local, le quartier ou la ville, autant d'espaces au travers desquels le jeune en difficulté va tenter de se constituer une identité et souvent sur le mode du défi (DUBET, 1987; LEW-FAI, LAGREE, 1985, 1988). L'école a stigmatisé un échec, relégués dans des filières sans débouchés et peu valorisées, ils la rejettent, y trouvent parfois des semblables qui viendront consolider le groupe, la "bande". Celle-ci qui remplace souvent la famille, crée aussi un tissu relationnel intégrateur dont l'épaisseur et la qualité sont liés au caractère ancien de l'environnement urbain, à la durée passée dans le quartier (ZAGNOLI, 1978; CHEVALIER, VOISIN, 1979; LEW-FAI, LAGREE, 1985).

Les quartiers sont identifiés, stigmatisés, hiérarchisés. Il y a "ceux de la Z.U.P et ceux de la ville", ils sont parfois le lieu d'expression des rivalités, l'identification du groupe et à travers lui de l'individu implique la délimitation du territoire (LEFEBVRE, 1986). La bande se singularise par l'appartenance à une ethnie ou à un style (rastas, pop, babas ...) et ne se mélange pas aux autres (LEW-FAI, LAGREE, 1985), ou bien elle se fond à l'ensemble, motivée par l'extension de son réseau d'interconnaissance (de FORMEL, RATHIER, 1983) et la recherche de la reconnaissance sociale dont l'une des manifestations s'exprime par l'arboraison de signes extérieurs d'intégration sociale et passe par des modes de consommation semblables à ceux des populations traditionnelles.

Et, dans ce cadre urbain, cette reconnaissance tant recherchée n'exclut pas que l'on succombe à la tentation. Le magasin du centre ville est une cible tout à fait privilégiée. La cohésion n'est toutefois qu'apparente, les groupes se forment se déforment et sont rarement organisés (de FORMEL, RATHIER, 1983) reflets de leur instabilité et de leur malaise; les rapports inter-générationnels sont conflictuels et source d'angoisse ; le jeune dans la cité est catégorisé et étiqueté par les adultes qui lui renvoient une image de lui même à laquelle il tend à se conformer. L'intégration dans le groupe est alors une manière d'évacuer son angoisse qui s'exprime parfois sur le mode de la violence.

3-2. Réconcilier l'adolescent avec son environnement

Favoriser la constitution de réseaux, de "faisceaux de ressources" qui prennent racines dans la famille, dans le quartier, dans la ville, telles sont les actions préconisées ici qui reposent sur le travail social et nécessitent une participation de tous les acteurs. Il incombe aux travailleurs sociaux de diriger leurs actions en direction des familles (RIGAUDIERE, BAROKAS, 1989; Informations sociales, février-mars 1990) de les aider à tisser des réseaux de soutien naturel (PITROU, 1981) de solidarité informelle, de trouver des sources de régénérations extérieures, d'éviter au maximum que ne soient constitués "des ghettos sociaux" fondés sur la précarité (de la GORCE, 1983).

Dans la ville, le travail social se développe au pied des tours, autour du "local", lieu de passage et lieu d'écoute. En amenant les enfants et les adolescents à se regrouper autour d'activités auxquelles prennent part les adultes, l'animateur les incite à porter un nouveau regard sur leur lieux d'habitation et sur leurs rapports aux adultes. Les opérations anti-été chaud ont tenté de réaliser une dynamique locale, dirigée vers un large public et répondant aux exigences écologiques, elles ont mobilisé les élus locaux, les travailleurs sociaux et les forces de sécurité. Cette politique publique a finalement rejoint les actions traditionnelles de prévention largement axées sur l'animation laissant de côté les préoccupations des plus âgés "plus enfoncés dans la galère" et sans parvenir à cette participation sociale tant recherchée (LAPEYRONNIE, 1986).

4 - L'INSERTION COMME COMPETENCE

Pour la quasi totalité des auteurs qui cherchent à établir une liaison entre compétence et insertion, ces deux termes doivent être complétés par la qualification professionnelle. La compétence professionnelle semble être, dans cette perspective, la garantie d'une insertion professionnelle. Une autre image de la compétence intervient, mais de façon plus rare, elle fait référence au concept de compétence sociale.

4-1. Insertion et compétences professionnelles

Toutes les études, des plus descriptives (Economie et Statistique, n° 193-194, novembre-décembre 1986 et n° 216, décembre 1988) à celles plus théoriques (Structures du marché du travail et politiques de l'emploi - Syros Alternatives - 1988) convergent pour affirmer une corrélation entre les niveaux de formation atteints par les jeunes et leurs

chances d'aboutir à une insertion professionnelle. A l'inverse, l'entrée dans une filière fortement précarisée (stage, emplois précaires, TUC, SIVP ...) est actuellement décrite comme l'entrée dans une précarisation à vie.

Le nombre des travaux consacrés à l'affirmation de cette liaison entre insertion professionnelle et formation tend à s'accroître sans toutefois que de nouvelles directions soient ouvertes en dehors de l'analyse d'expériences innovantes d'insertion et d'un essai de redéfinition des rapports entre social et économie (SAUVAGE, 1988).

Pour tous les auteurs, la compétence professionnelle, ne se réduit pas au niveau de formation atteint par une pratique scolaire, elle peut aussi se traduire davantage en termes de savoir-faire pour lesquels les compétences requises résident dans "la capacité à résoudre (souvent collectivement) des problèmes pratiques" (MALGLAIVE, 1988). Dans cette perspective, l'hypothèse d'une "éducabilité cognitive" (Education Permanente, n° 88-89, 1987) trouve une réelle pertinence même si son application doit être intégrée dans une réflexion sur la "structure dynamique des capacités" (MALGLAIVE, 1988).

4-2. Les compétences sociales.

Plusieurs auteurs, s'inspirant des travaux de psychologie sociale (K.S. GERGEN, M.M. GERGEN, 1984) ont tenté d'opérationnaliser dans des indicateurs concrets, l'idée selon laquelle l'insertion dans un groupe ou dans une collectivité dépend non des capacités de la personne mais de son aptitude à user de ses capacités en action, on peut alors parler de compétences sociales (Luc BOLTANSKI, 1990).

Cette approche a été appliquée à l'étude de populations handicapées mentales à propos de l'estime de soi (VALLADE, 1985) et restait alors très proche des travaux de psychologie cognitive.

A partir de différentes recherches portant sur des clubs et équipes de prévention ou sur des institutions accueillant en milieu fermé ou en milieu ouvert des personnes utilisatrices de services sociaux, Jean-Marc DUTRENIT (1989) a dégagé une série de compétences sociales dont le degré de présence serait de nature à expliquer la réussite ou l'échec des procédures d'insertion.

Au titre de ces compétences sociales, cet auteur distingue les concepts suivants :

- image de soi,
- maîtrise de l'espace,
- anticipation,
- cénesthésie,
- orientation spatiale,
- sociabilité,
- réalisation de soi (estime de soi),
- motivation,
- maîtrise du temps présent,
- transgression

Chacun de ces concepts produit une série d'items dans différents domaines :

- se déplacer,
- consommer,
- construire son identité,
- travailler,
- se loger,
- se situer dans sa famille,
- droits et obligations,
- se former.

Le rapprochement des résultats obtenus sur ces différentes échelles et l'intensité des actions proposées aux jeunes constituent, pour cet auteur, les éléments de base d'un outil d'évaluation du travail social (MESSU, 1991).

REPertoire BIBLIOGRAPHIQUE

ABALLEA F., GLOGOWSKI A., Les familles de l'assistance. 2 tomes, Recherches Sociales, FORS, numéros, 87-88, 1983.

Actes des cinquièmes journées Internationales, Immigrations, multiethnicité et socialisation des jeunes, Vaucresson, 203 pages, 1985.

Actes des cinquièmes journées internationales, Délinquances des jeunes, Vaucresson, 403 pages, 1985.

Actes des cinquièmes journées internationales, Problèmes des jeunes et régulations sociales, Vaucresson, 399 pages, mai 1985.

Actes de la journée d'étude, questions sur la jeunesse, 3 février 1986. ACS atelier Champ social, CRF, Centre régional de formation de l'éducation surveillée, Marseille, 232 pages, 1986.

Actes du Colloque International, CTNERHI, MIRE, GERIS., diffusion PUF, Flash Informations numéro Hors Série. Novembre 1990.

Actes du Colloque International de Lyon, Fonctions des déviations, (29-31 juillet 1977), Annales de Vaucresson, numéro spécial 1978.

Actes du colloque international de l'OREAG sur l'enfance et l'adolescence en difficulté, 2 tomes, 589 et 480 pages, Bordeaux, 1989.

ADAM J., GREGOIRE J C., Les adolescents auteurs d'homicide, perception de leur expérience de rééducation in Revue de l'AFSEA n°1 1981.

AFFICHARD J., Quels emplois après l'école: la valeur des titres scolaires depuis 1973 in Economie et Statistiques n°134, juin 1981.

ALFANDARI E., Action et aide sociale, précis Dalloz, Dalloz 1987.

ALFANDARI E., L'insertion, Revue de Droit sanitaire et social, série actions, 183 pages, Paris, Sirey, 1990.

ALLEE R. L'enquête sociale en protection de l'Enfance, CTNERHI, série Etudes, 410 pages, mai 1982.

ALLEE R., Protection socio-judiciaire de la jeunesse et exclusion in les Cahiers du CTNERHI n° 32, pp 27-35, 1985.

Annales de Vaucresson, CRIV, 1978.

Annales de Vaucresson, n°6, CRIV, 1979.

Annales de Vaucresson, n° 22, CRIV, 1985/1.

Annales de Vaucresson, n°21, CRIV, 1984.

ANPASE, accueil mère-enfants. Un Centre maternel en 1984. Quelles relations mère-enfants? 281 pages, 1984-1985.

AUDEBERT J., RENAUD T., de RIDDER G., CHOPART J.N., Accéder à la vie d'adulte : trajets et projets de jeunes de Cléon, APRE, LERS/IRTS, 110 pages, Elbeuf, 1989.

BAILLEAU F., GARIOUD.G., BESSIN M. CIRBA L., Justice des mineurs et immigration, Association de recherche en sociologie, 169 pages, Paris, avril 1989.

BAILLON G., DRUENNE M., LEPASTIER C. NATHANSON M., Familles inconséquentes et enfants victimes de sévices, Institut Universitaire des sciences psycho-sociales et neurobiologiques, cahier numéro 13, Juin 1982.

BAUER M., La multiplicité des intervenants. impact dans la prise en charge des "enfants cas sociaux", CTNERHI, 1981.

BAUER D., DUBECHOT P., LEGROS M., Les statuts intermédiaires proposés aux jeunes, CREDOC, à paraître.

BIANCO J.L., LAMY P., L'Aide Sociale à l'Enfance. Contribution à une politique de réduction des inégalités, Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale, 218 pages, 1980.

BOISMENU G., GLEIZAL J.J., Les mécanismes de régulation sociale. la justice, l'administration, la police, Boréal, Presses universitaires de Lyon, 256 pages, 1988.

BOLTANSKI L., L'amour et la justice comme compétences, Paris ed. Métailié, 1990.

BONERANDI, GRUSZCZYNSKA, KOSEWSKI, KOWALSKA-EHRLICH, MALEWSKA, PEYRE, KERCVORDE, WALCZAK, WALGRADE, Délits des jeunes et jugement social, CFRES Vaucresson, 1988.

BONETTI M., FRAISSE J., de GAULEJAC V., ROUGE F., Les assistantes maternelles de l'A.S.E., Germinal, Ministère de la santé et de la famille, 250 pages, 1979.

BONNEMAISON G., Face à la délinquance: prévention, répression, solidarité, Commission des maires sur la sécurité, La Documentation française, 212 pages, décembre 1982.

BOUIN, in Enfants et prison, ed Eshel, 1990.

BOUQUET B., KAISER M., LENFANT A. Les productions d'identités sociales dans les politiques et les pratiques d'assistance, IRTS, Montrouge, 227 pages, 1986.

BOURGUIGNON O., Mort des enfants et structures familiales, Paris, PUF, 308 p, 1984.

BOWLBY J., L'attachement, Londres, 1969, Paris, PUF, 1978.

CADORET A., Le devenir des enfants placés dans la Nièvre ou le jeu de la reproduction, IRTS Rennes, décembre 1989.

CATANI, in Annales de Vaucresson, 1983.

CHANLON A., COLARD M, LECOMTE-LAHAIE P., Les conséquences de la majorité à 18 ans, CTNERHI, Série Etudes et Recherches, septembre 1976.

CHAUVIÈRE, M. Enfance inadaptée : l'héritage de Vichy, ed. ouvrières, 262 pages, Paris , 1980.

CHAVANON G., DUMOULIN R., Prévenir la Violence , Rapport du Comité National de Prévention de la violence , La Documentation Française, 383 pages, 1980.

CHAZAL de MAURIAC Jean (sous la présidence de), L'Action Educative en Milieu Ouvert. Situation et devenir, Rapport d'un groupe d'étude, CTNERHI, Série "études", 408 pages, 1979.

CHEVALIER G., Consensus et clientèles les politiques socio-préventives locales en 1985 et 1986, CESDIP, Etudes et Données pénales n°58, 70 pages, 1989.

CHEVREUSE, Pratiques inventives du travail social, Paris ed. ouvrières, 1979.

CIRBA L.in, L'insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française, La Documentation Française, 1982.

CODRON F., Prise en compte de la parole des usagers lors d'une demande de placement., mémoire pour l'obtention du D.S.T.S., 113 pages, direction, SIMONIN J., THIERRY Y.

Compte-rendu des journées d'études 4-5-6 mai 1988 , Les adolescents difficiles, C.F.R.E.S. Vauresson, 294 pages, 1988.

CORBILLON M., ASSAILLY J.P., DUYME M , L'Aide Sociale à l'Enfance : des enfants, des familles et une institution, Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi, 79 pages, décembre 1987.

CORBILLON M., ASSAILLY J.P., DUYME M, L'Aide Sociale à l'Enfance, Documents affaires sociales, Ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, 1988.

CORBILLON M., ASSAILLY J.P., DUYME M., L'Aide Sociale à l'Enfance : des enfants, des familles et une institution en devenir, 2 tomes, étude épidémiologique, CREAI de la région Centre, novembre 1988.

CORBILLON M., L'enfant placé. actualité de la recherche internationale CTNERHI, 350 pages, 1989.

COTTIN G., CUIN C.H., GUYOT J.C., LOUBET P., RIOUAL C, L'échec scolaire. Processus d'identification et prise en charge spécialisée. CTNERHI, Flash Informations N° Hors Série, 256 pages, 1988.

CREAI Bourgogne, La formation professionnelle et l'insertion des jeunes en grande difficulté, avril 1989.

CREAI Région Centre, Les jeunes en situation de sous emploi et bénéficiant d'une mesure d'Action Educative en Milieu Ouvert, 26 pages , avril 1986.

DEBRAY Q, Génétique et Psychiatrie, Fayard, 237pages, 1972.

DELAGE O., La délinquance apparente des moins de trente ans à Périgueux en 1973, 1978, 1983. Une analyse écologique, CDPEIS, 169 pages, octobre 1984.

DELTAGLIA L., Les enfants maltraités dépistages et interventions sociales, Paris, Ed. ESF, 1979.

DESDEVISES M.C., La délinquance des étrangers et la réaction judiciaire à la délinquance étrangère in Les jeunes immigrés eux et nous, CFRES Vaucresson, 1980.

Dossier délinquance, action sociale, prévention, Ancres n°8, 1986.

DUBET F., avec la collaboration de JAZOULI A et LAPEYRONNIE D., La galère, analyse des conduites marginales des jeunes, 2 tomes, 450 pages, 1985.

DUBET F., DUPE M., DUPREZ D., JAZOULI A., LAPEYRONNIE D., LEFEBVRE B., PITAUD Ph., PORTET F., Les opérations " été-jeunes". Analyse longitudinale d'une politique publique. CTNERHI, Flash Informations, numéro hors-série, 195 pages, 1986.

DUPONT-FAUVILLE, Pour une réforme de l'aide sociale à l'enfance, texte du rapport et documents, Paris, ESF, 1973.

DUPONT X., Constitution et genèse d'une politique publique, la protection de l'Enfance maltraitée en France 1979/1989, mémoire de DESS "Politiques sociales", IEP Grenoble, 80 pages, 1989.

DUPRADEAU M.(coordination de), Etude technique en vue de l'implantation d'un club de prévention spécialisé, CREA Orléans, 100 pages, novembre 1984.

DUPUIS X., GALLAND O., GREFFE X., LEPRINCE F., LOUIS M.V., Recherche sur les politiques sociales de la post-adolescence, Commissariat Général du Plan, Centre de recherche Travail et Société, université Paris IX-Dauphine, 265 pages, mai 1983.

DURKHEIM E., Le suicide. étude sociologique, Alcan, 1897, Paris, PUF, 1960.

DURNING P. (sous la direction de), Education familiale un panorama des recherches internationales, MIRE, ed. Matrice, 285 pages, 1988.

DUTRENIT J.M., Gestion et évaluation des services sociaux, Economica, 340 pages, 1989.

Economie et Statistiques n°184, janvier 1986.

EME B., LAVILLE J.L., Les petits boulots en question, Syros Alternatives, 231 pages, 1988.

Enfants et prison, ED. Eshel, 204 pages, 1990.

FAVART A. M., La reproduction de l'inadaptation, handicaps et inadaptations, Cahiers du CTNERHI n°22, pages 19-49, 1983.

FENET F., SAGOT-DUVAUROUX D., Enfants placés, pourquoi? 3 tomes, CRESGE, ADNSEA, Lille, 1988.

FENET F., L'Aide Sociale à l'Enfance. Stratégies et redéploiement, CTNERHI, Flash Informations numéro hors série, 280 pages, 1989.

FORMEL M.(de), RATHIER, Délinquance juvénile et travail social, Bureau d'études et de recherche sociale, 126 pages, novembre 1983.

FOUCAULT M., Surveiller et punir, Paris, Gallimard NRF, 378 p.,1975.

GALLAND O, LOUIS M.V., Jeunes en transit, Les éditions ouvrières, 1984.

GAUDIN M., PERCEROT L., La notion d'inadaptation, CTNERHI, série Recherches, n°4, 207 pages, 4ème trimestre 1979.

GELKMAN, in Le Travail d'Intérêt Général, CTNERHI, 1987.

GERGEN K J. et M. M., Psychologie sociale, ed. Etudes vivantes, Montréal, 1984.

GIRARD V., ROYER J., PETITCLERC J.M., Cette prévention dite spécialisée, Fleurus, 1988.

GLAUDE M., JAROUSSE J.P., L'horizon des jeunes salariés dans leur entreprise in Economie et Statistiques, n°211, juin 1988.

GORCE (de la) in Le marginal, relégation ou respect ?, CTNERHI, mars 1983.

GUILLEMARD A.M., La vieillesse et l'Etat, PUF, 238 pages,1980.

GUILLEMARD A.M., Le déclin du social, PUF, 394 pages, 1986.

HENRY M., Les jeunes en danger, CFRES , 495 pages, Vauresson,1972.

Informations Sociales, CNAF, n°2/1984.

Informations sociales, CNAF, n°1/1990.

Informations sociales, CNAF, n°2/1990.

Informations sociales, CNAF, n°3/1990.

Informations sociales, CNAF, n°5/1989.

Informations sociales, CNAF, n°8/1988.

JACOBS P., Aggressive behaviour, mental sub-normality and the XYY male, Nature, 1965.

JOEL M.E., CHARVET-PROTAT S, Analyse économique de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, LEGOS, Université Paris-IX Dauphine, février 1990.

LABOUNOUX, in Organisation et management en question(s), Logiques sociales, L'Harmattan pages 64-79, 1987.

LADSOUS J. et alii in Bizarre ou maltraité ?, CTNERHI, 1981.

LAHAYE J-L., Cent familles, Paris, Carrère-Lafont, 1987.

LANDECKER W.S., Les types d'intégration et leur mesure in Le vocabulaire des sciences sociales, Paris, ed. Mouton and Co, Maison des sciences de l'Homme, 1965.

LANTIER N., BALLION M., MATHEY-PIERRE C., Jeunes issus de SES et d'ENP. identité et devenir, INRP Collection Rapports de recherches, n° 5 1987.

LASCOUMES P., Prévention et contrôle social. Les contradictions du travail social, Collection "Deviance et Société", 262 pages, Masson, 1977.

LAULHE P., 1980-1985, Les difficultés de l'insertion in Economie et Statistiques, n°216, décembre 1988.

La délinquance juvénile, une histoire qui se répète? in Le groupe familial, n°116, 87 pages, 1987.

La majorité à dix-huit et les jeunes en difficulté., CTNERHI, Vanves, 239 pages, 1978.

La revue de l'économie sociale. Insertion des groupes vulnérables, AES, IREPD, Paris, 298 pages, 1990.

LEBON A., Maintien des liens culturels et insertion des migrants, quelles relations ? in La Revue Française des Affaires Sociales, avril-juin 1983.

LECOMTE-LAHAIE P., Approche psycho-sociale du jeune délinquant in La majorité à dix-huit et les jeunes en difficulté, CTNERHI, Vanves, 239 pages, 1978.

LEJEUNE, Préface de l'ouvrage de Quentin DEBRAY, Génétique et Psychiatrie, Fayard, 1972.

LEOMANT Ch., SOTTEAU-LEOMANT N., Itinéraires de vie et trajectoires institutionnelles de jeunes délinquants, Annales de Vaucresson, n° 26 1987/1.

LEPAGE-CHABRIAIS M., Les anciens d'établissements spécialisés? Une réponse positive, Revue de l'AFSEA, novembre-décembre 1982.

Les adolescents et leur santé, 2 tomes, Ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, CTNERHI, Vanves, 315 pages, 1990.

LEW-FAI P., LAGREE J.C., Chômage des jeunes. délinquance et environnement urbain. Recherche bibliographique. Commission des Communautés Européennes, pages 89-199, 1988.

LEW-FAI P., LAGREE J.C., La galère, CNRS, 280 pages, 1985.

Le marginal. Relégation ou respect? CTNERHI., Série "Documents", 183 pages, mars 1983.

LURSON J., Michel. Sylvain. Jean et les autres ou de placements en déplacements, IRFTS Nord Pas-de-Calais, 120 pages, 1985.

MACLOUF P., L'insertion. un concept flou, Communication au séminaire Dumontier, CREDOC, 21 juin 1990.

MALEWSKA-PEYRE H , Crise d'identité et déviance chez les jeunes immigrés, 399 pages, CFRES Vaucresson, La Documentation Française, 1982.

MALEWSKA-PEYRE H., BASDEVANT C., EYZAT A, LAHALLE A., NERY M., Les jeunes immigrés, eux et nous, CFRES Vaucresson, 179 pages, 1980.

MALEWSKA H., GACHON C., Le travail social et les enfants de migrants, CIEMI L'Harmattan, Paris, 241 pages, 1988.

MALGLAIVE G , Les rapports entre savoir et pratique dans le développement des capacités d'apprentissage chez les adultes in Education permanente n° 92, pp 53-61, 1988.

MALHERBE, Jeunesse, socialisation, contrôle social, déviance, in Fonctions des déviances, Annales de Vaucresson, n° spécial, 1978.

MANON A., Actes de rupture ou prise en charge de soi chez des adolescentes en famille d'accueil, Université Paris-Nord, mémoire de maîtrise, 151 pages, 1983.

MARANGE J., LEBON A., L'insertion des jeunes d'origine étrangère dans la société française, rapport au Ministre du Travail, la Documentation Française, 270 pages, 1982.

MENDEL G., La crise de générations, étude socio-psychanalytique, Petite bibliothèque Payot, 263 pages, 1969.

MERTON R.K., Eléments de théorie et de méthode sociologique, Paris, Plon, 514 pages, 1966.

MESSU M., Notes de lectures, 1991.

MICHARD H., La délinquance des jeunes en France, Notes et Etudes documentaires, La Documentation Française, avril 1978.

MONTAGNER,H., L'attachement, les débuts de la tendresse, Paris, Ed. Odile Jacob, 332 pages, 1988.

MORGENSZTERN in Revue de l'AFSEA, mai-juin 1988.

MORVAN J.S., Représentations des situations de Handicaps et d'inadaptations, 2 tomes, CTNERHI, 535 pages, Vanves, 1988.

MOZERE L., L'implication des personnels de l'Aide Sociale à l'Enfance, CERFI-EXEE, Paris, 251 pages, 1980.

Note sur l'insertion professionnelle des jeunes sous protection judiciaire, CTP novembre 1985.

Note sur la Protection judiciaire de la jeunesse, Ministère de la justice, mars 1986.

Organisation et management en question(s), 229 pages, Paris, Collectif Sciences Humaines, Paris IX-Dauphine, logiques sociales L'Harmattan, 1987.

PEYRE V , Délinquance juvénile et développement socio-économique, Annales de Vaucresson n° 22, 1985/1.

PINAY P., La formation des assistantes maternelles de l'Aide Sociale à l'Enfance, rapport au Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, octobre 1984.

PINAY P., La formation des assistantes maternelles et de l'Aide Sociale à l'Enfance, association Praxis, ronéoté, 80 pages, 1984.

PINAY P., ZANDA J. L., Le placement des mineurs handicapés sociaux dans les structures d'accueil non traditionnelles, ADSEA du Val-d'Oise, ronéoté, 79 pages, 1984.

PINEAU J., LAVARDE A. M, Stages d'insertion professionnelle, journées bilan Vaucresson, juin 1982.

PITAUD Ph., ROBERT A., Un service de prévention spécialisée. essai d'évaluation, CTNERHI, Vanves, 278 pages, 1987.

PITROU A., in Le marginal. relégation ou respect ? CTNERHI, mars 1983.

PRETOT X., Le droit à l'insertion, Revue de droit sanitaire et social, octobre-décembre 1989.

QUIGNARD P., Albucius, Paris, P.O.L., 235p, 1990.

Rapport d'activité des Conseils départementaux de prévention de la délinquance, Juin 1984.

RAY J.C., DUPUIS J.M., GAZIER B., Analyse économique des politiques sociales, PUF, 1988.

RAYMOND M.T., Approche d'adolescents délinquants, Revue de L'AFSEA, septembre-octobre 1986.

REDL F., WINEMAN D., l'enfant agressif, tome 2, Méthodes de rééducation, Fleurus, 319 pages, 1973.

Revue de l'AFSEA. Aujourd'hui, enfant brisé : demain quel adulte ? Novembre-décembre 1987.

Revue de l'AFSEA, Janvier-février 1986.

Revue de l'AFSEA, Les adolescentes en difficulté. profil. prévention. promotion, mars-septembre 1976 .

Revue de l'AFS.A, L'accession à la majorité des jeunes en difficulté, 186 pages, mars-mai 1977.

Revue de l'AFSEA, La délinquance des enfants de moins de treize ans ? Action préventive des associations dans les temps libres, janvier-février 1983.

Revue de l'AFSEA, mai-juin 1988.

Revue de l'AFSEA, Paris, juin-septembre 1977.

RIDDER G.(de), territoires et nouveaux enjeux du champ social, LERS, IRTS Haute-Normandie, 228 pages, mars 1987.

RIGAUDIERE C., BAROKAS J.P., La prévention spécialisée de l'Enfance et de la Jeunesse dans le département du Lot, 255 pages, novembre 1989.

ROBERT Ph., LAMBERT Th., FAUGERON Cl., Image du viol collectif et reconstruction d'objet, Paris, Masson, coll Déviance et société , 1976.

ROSSIGNOL C., Recherche sur l'intégration sociale et scolaire des enfants et adolescents en difficulté dans les quartiers sud de Marseille. analyse de situations significatives et diversifiées, rapport de Recherche 1986-1988, PRISM, 202 pages, octobre 1988.

SALABERT B., in Informations sociales, avril-mai 1990.

SAUVAGE P., Insertion des jeunes et modernisation, Economica, CPE, 1988.

SCARLAKENS C., Protection administrative ou protection judiciaire, mémoire pour le DSTS, 97 pages, MONTRouGE, direction Y. GRANGER, 1984.

SCHWARTZ B., L'insertion sociale et professionnelle des jeunes, Paris, la Documentation française, 1982.

SELOSSE J, in Le marginal. relégation ou respect ? CTNERHI, mars 1983.

SELOSSE J. (sous la présidence de), Le Travail d'Intérêt Général, CTNERHI, Flash Informations numéro hors série 227 pages, Vanves, 1987.

SOULE M., mère mortifère. mère meurtrière. mère mortifiée, ed. ESF, 178 pages, 1978.

SPITZ R. A., De la naissance à la parole. la première année de la vie, PUF, 310 pages, 1973.

SZABO D., GAGNE D., PARIZEAU A., L'adolescent et la société, ed. Dessart, 332 pages, 1972.

TALEGHANI, Fonction sociale de la déviance : marginalité-exclusion, in Fonctions des déviances, Annales de Vaucresson, n° spécial, 1978.

TETARD F., Le phénomène blouson noir, comme rupture dans les représentations sociales de la jeunesse, communication au colloque Le Creusot, 20 pages, 1985.

TETARD F., "Sauver notre jeunesse", ou "la prévention" dans ses rapports avec les politiques de la jeunesse en France de 1945 à 1965 in Les Annales de Vaucresson pages 163-178, 1986.

THELOT C., Le sous emploi a doublé en quatre ans in Economie et Statistiques n°193-194, novembre-décembre 1986.

TOMKIEWICZ S., FINDER C., MARTIN B., ZEILLER B., La prison c'est dehors. Ed. Delachaux et Niestlé, 395 pages, Neuchâtel, 1979.

TOMKIEWICZ S., in Informations sociales, février-mars 1990.

TOSCANI-MERLE C., VACHER N., APELLANIZ E. et R., DUCHIER O., FLEURY D., MAZEROL M.T., CASANOVA A., GAZZERA Y., Approche historique de la clinique à l'Education surveillée. Cahiers du CRIV n° 9, 1990.

TREMBLAY R., FAVARD A.M., JOST R., Le traitement des adolescents délinquants, Fleurus, 395 pages, 1985.

TRILLAT B. (sous la direction de), Abandon et adoption, liens du sang, liens d'amour, Autrement, 221 pages, Paris, 1988.

VAN BOSTRAETEN H., "big brother is watching you", ou le contrôle social omni-présent, in Fonctions des déviations, Annales de Vaucresson, n° spécial, 1978.

VEDELAGO F., Délinquance et environnement social, Centre départemental d'information, prévention et étude sur l'inadaptation sociale, reprographie, 120 pages, 1983.

VULBEAU A. Du tag au tag, Paris, IDEF, 47 pages, 1990.

WUHL S., Du chômage à l'exclusion, Syros alternatives, 207 pages, 1991.

XUEREB, in Le marginal, relégation ou respect ? CTNERHI, mars 1983.

ZAGNOLI, N., Délinquance juvénile, changement social et innovation urbaine in Recherches Economiques et Sociales, CORDES, 1978.

ZEILLER B., Sévices physiques et psychiques, devenir judiciaire d'adolescents maltraités et délinquants, Archives françaises de pédiatrie, pages 797-802, 1981.

1

(
P

/

2